

REPUBLICQUE DU BENIN



\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI(UAC)

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE**

**OPTION** : SCIENCES ECONOMIQUES

**FILIERE** : ECONOMIE APPLIQUEE

**THEME**

**ANALYSE DE L'EFFET DE L'AIDE PUBLIQUE AU  
DEVELOPPEMENT SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE  
AU BENIN**

**Directeur de mémoire :**

Honorat SATOGUINA

Enseignant à la FASEG/UAC

**Réalisé et présenté par :**

Axel HOUNVOU & Mohamed do-REGO

Etudiants à la FASEG/UAC

JANVIER 2017

## AVERTISSEMENT

*La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteur*

**DEDICACES**

*A*

**MES PARENTS ET AMIS**

**AXEL HOUNVOU**

**A**

**MES PARENTS ET AMIS**

**MOHAMED DO-REGO**

---

## REMERCIEMENTS

Ce travail est arrivé à terme grâce aux concours, conseils et apports de plusieurs personnes qui méritent notre profonde gratitude. Ainsi, nous saisissons l'occasion pour remercier particulièrement :

- Professeur Honorat SATOGUINA, notre maître de mémoire pour le précieux temps investi dans la direction de ce travail;
- Mr ALAKONON Calixe pour son assistance
- Professeur Charlemagne IGUE, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion et à tout le corps administratif et professoral pour avoir œuvré à notre formation;
- De tous les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
- Tous les membres du jury qui ont bien voulu sacrifier de leur temps précieux en vue de juger ce travail.
- Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude et reconnaissance aux personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

## **LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES**

**ADF** : Augmented Dickey Fuller

**AFD** : Agence Française de Développement

**APD** : Aide Publique au Développement

**ASS**: Afrique Subsaharienne

**BM** : Banque Mondiale

**CAD** : Comité d'Aide au Développement

**CAA** : Caisse Autonome d'Amortissement

**CEDEAO** : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CICR** : Comité International de la Croix Rouge

**CNUCED** : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement économique

**DCD** : Direction de la Coopération pour le Développement

**DSRP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

**EGE** : Etats Généraux de l'Education

**EIEWS** : EconometricViews

**F** : Statistique de Fischer

**FASR** : Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé

**FCFA** : Franc de la Communauté Financière Africaine

**FED** : Fonds Européens de Développement

**FMI**: Fonds Monétaire International

**G7** : Groupe réunissant les pays les plus puissants de la planète.

**INSAE** : Institut National de Statistique de l'Analyse Economique

**IPPTE** : Initiative des Pays Pauvres Très Endettés

**MCE** : Modèle à Correction d'Erreur

**OCDE**: Organisation de Coopération de Développement Economique

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**PAS** : Programme d'Ajustement Structurel

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PNB** : Produit National Brut

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PVD** : Pays en Voie de Développement

**RCD** : Rapports sur la Coopération pour le Développement

**RNB** : Revenu National Brut

**SRP** : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

**TVA** : Taxe sur Valeur Ajoutée

**UEMOA** : Union Economique Monétaire Ouest Africaine

**URSS** : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

**US \$** :United States Dollars

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Signes attendus des coefficients des variables .....	32
<b>Tableau 2</b> : Résultats du test de stationnarité.....	42
<b>Tableau 3</b> : Estimation du modèle à correction d'erreur.....	43

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique 1</b> : Evolution du produit intérieur brut en milliards de francs CFA.....	25
<b>Graphique 2</b> : Evolution de l'aide publique au développement en milliards de dollars.....	26
<b>Graphique 3</b> : Evolution de la dette extérieure publique en milliards de FCFA.....	27
<b>Graphique 4</b> : Evolution du capital humain.....	28
<b>Graphique 5</b> : Evolution Du taux d'investissement.....	30

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: CADRE THEORIQUE.....	3
SECTION 1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS, HYPOTHESES.....	3
SECTION 2 : HISTORIQUE DE L'APD.....	5
SECTION 3 : REVUE DE LITTERATURE.....	11
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	22
SECTION 1 : HISTORIQUE ET FORME DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	
SECTION 2 : METHODOLOGIE.....	34
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSE EMPIRIQUE ET SUGGESTION.....	40
SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS.....	40
SECTION 2 : VALIDATION DU MCE, VERIFICATIONS DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.....	43
CONCLUSION.....	45

## **RESUME**

La présente étude nous a permis d'évaluer l'impact de l'Aide Publique au Développement sur la croissance économique du BENIN sur la période de 1985 à 2014. Pour ce faire, certains objectifs ont été fixés. Afin d'atteindre ces objectifs, un modèle à correction d'erreur a été utilisé pour mesurer l'effet de l'APD sur le produit intérieur brut du Bénin. Après les estimations, nous avons abouti au résultat que l'aide publique au développement a un effet négatif sur la croissance économique du Bénin à court comme à long terme et que cet effet était plus remarquable à long terme. Des efforts additionnels s'avèrent donc indispensables tant au niveau des Bailleurs de Fonds qu'au niveau des autorités gouvernementales pour accélérer la croissance économique.

**MOTS CLES : Aide Publique au Développement, croissance économique, BENIN**

## INTRODUCTION

Au lendemain de son indépendance, le Bénin tout comme la plupart des pays africains s'est engagé dans de vastes programmes économiques afin d'accélérer le développement économique et assurer pleinement son indépendance. La faiblesse de sa capacité financière le conduisit dès lors à recourir aux capitaux étrangers. Ces flux d'aide en particulier l'Aide Publique au Développement (APD) n'ont cependant pas permis le décollage économique, ni de sérieuses mutations dans les structures économiques du pays.

Après la crise économique et financière qu'il a connue avec des déséquilibres insoutenables en 1989, le Bénin a adopté un régime libéral et démocratique à travers notamment trois Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) considérés comme un succès dans la sous-région. En effet, durant la décennie 90, l'économie a progressé en moyenne à un taux de 4,5% contre 3 % dans la sous-région (Houeninvo et al, 2004).

En progression dans les années 80, les montants alloués à l'aide n'ont cessé de se réduire pendant les années 90, même si ce mouvement s'est stabilisé au début des années 2000 (Komon, 2005). Cette baisse trouve des explications divergentes selon la nature du pays, c'est-à-dire selon qu'il est donateur ou bénéficiaire. Dans les pays donateurs, une certaine opinion demande la suppression de l'aide parce qu'elle est jugée inefficace. Dans les pays pauvres bénéficiaires, la baisse de l'aide s'explique par le fait que son octroi est de plus en plus soumis à un nombre impressionnant de contraintes et d'exigences des bailleurs qui poussent les pays concernés à en réduire la demande. Il s'agit, notamment, des conditions de bonne gouvernance. L'aide n'est utile et efficace que dans les pays à faibles revenus qui pratiquent de bonnes politiques économiques et disposent d'institutions de qualité (Burnside et Dollar, 2000). En effet, depuis 1999, le Bénin s'est engagé dans la mise en œuvre d'une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) pour un développement humain durable dont l'objectif principal est l'élimination de l'extrême pauvreté et de la pauvreté au moins de moitié à l'horizon 2015, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cet engagement du Bénin contre la pauvreté a reçu un écho favorable au niveau de la communauté internationale. Ainsi, les concours extérieurs, en particulier ceux allant au secteur social, se sont accrus ces dernières années. En effet, le taux de l'aide au secteur social représentait 36 % et 44,1 % de l'aide totale (dont 24,6 % et 29,5 % aux priorités de développement humain) respectivement en 2001 et 2004. En outre, l'assistance accordée au Bénin représentait 54,1 % du Programme d'Investissement Public (PIP), 41,6 % des dépenses publiques et 8,3 % du PIB en 2004 (DCRE, 2005). De plus, au titre de l'Initiative

des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) et à la suite de l'élaboration de son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Bénin a bénéficié de 460 millions de dollars US d'allègement de sa dette en 2003.

Toutefois, en dépit de cette mobilisation de la communauté internationale pour accompagner le Bénin dans la lutte contre la pauvreté, le pays reste l'un des pays les plus pauvres du monde et sa situation, globalement, ne s'améliore guère. Dans son rapport sur le développement humain de 2005, le PNUD place le Bénin au 162ème rang sur 177 pays couverts. En 2001, le Bénin était 147ème sur 162 pays. Mieux, la réalisation des OMD semble compromise. Cette situation critique a conduit le Bénin à changer de stratégie en passant du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP), puisque l'évaluation finale de l'exécution des décisions du DSRP fait ressortir que la croissance restait fragile pour réduire considérablement la pauvreté. Cette situation peu reluisante nous pousse à nous intéresser au rôle que l'APD y a pu jouer et à nous interroger notamment sur **l'effet de l'aide publique au développement sur la croissance économique au Bénin**. En d'autres termes, l'APD a-t-elle joué un rôle dans la croissance au Bénin ?

Nous avons opté Notre travail est structuré de la manière suivante : le chapitre 1 présente le cadre théorique de l'étude et le chapitre 2 met en évidence la méthodologie et le chapitre 3 met perspective les différentes estimations économétriques et suggestions de politiques économiques en matière d'APD, pouvant mener le pays vers un réel développement économique et social.

## CHAPITRE 1 : CADRES THEORIQUE DE L'ETUDE

### SECTION 1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS, HYPOTHESES

#### 0.1- PROBLEMATIQUE

Après la crise économique et financière qu'il a connue avec des déséquilibres insoutenables en 1989, le Bénin a adopté un régime libéral et démocratique à travers notamment trois Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) considérés comme un succès dans la sous-région. En effet, durant la décennie 90, l'économie a progressé en moyenne à un taux de 4,5 % contre 3 % dans la sous-région (Houeninvo et al, 2004). En dépit de cet engagement, le pays a amorcé une dérive dans sa mise en œuvre avec les Programmes d'ajustement structurel (PAS) avec pour fondement un ultralibéralisme, dont les conséquences économiques et sociales ont été catastrophiques. Bien que le montant nominal de l'Aide Publique au Développement (APD) évolue à la hausse pour le Bénin au cours de la décennie 90 (de 10% dans les années 90 à 36,4% en 2000), on observe à partir des années 2000 une rationalisation de l'aide marquée par une diminution du volume, l'aide publique au développement oscille autour du seuil des 20% du PIB. Ceci est dû au fait qu'entre les années 2000 et 2008, les Aides Publiques au Développement (APD) ont été multipliées par 3 (238 millions USD en 2000 à 641 millions en 2008) alors que le Produit Intérieur Brut (PIB) au cours de la même période était multiplié par 5.

En 2010, les apports nets d'aide publique au développement émanant des membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) ont atteint 128,7 milliards de dollars US, soit 0,32% du Revenu National Brut (RNB) cumulé des membres, situation en hausse de 6,5% par rapport à celui de 2005 où l'APD mondiale a atteint 120 milliards de dollars soit 0,31% du RNB cumulé des membres. L'APD bilatérale à l'Afrique s'est élevée à 29,3 milliards de dollars dont 26,5 milliards pour l'Afrique subsaharienne. En effet l'APD en pourcentage du Produit Intérieur Brut (PIB) béninois étaient évaluées à et 9,6% et 10,26% respectivement en 2008 et 2009 alors que le taux de croissance du PIB réel au cours de ces deux années étaient respectivement de 5,1% et 3,8%. On note donc une relation assez instable entre l'APD et le taux de croissance économique.

Une analyse du volume de l'aide reçue par le Bénin faite à partir des statistiques de l'OCDE et des Rapports sur la Coopération pour le Développement (RCD) montrent que le niveau de l'aide reçue par le Bénin est faible, en valeur absolue ou rapporté au Revenu National Brut et à la population, en comparaison avec celui reçu par d'autres pays de l'Union Economique Moné-

taire Ouest Africaine (UEMOA) ou de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) ; cependant, le Bénin se positionne dans la zone médiane. Le Bénin reçoit des aides sous forme d'appui budgétaire (par dons ou prêts), à hauteur d'environ 28,17%, et d'investissements (projets et programmes) à hauteur approximative de 71,83%. Le volume moyen de l'aide nette reçue de l'OCDE par le Bénin, rapporté au flux moyen de l'aide reçue par les huit (08) pays de l'UEMOA, reste modeste ; 10,99% en moyenne annuelle sur les cinq (05) ans d'analyse (2005-2009). Le Bénin se place en cinquième position après le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, et le Niger. Cette aide provient essentiellement de trois (03) grands groupes de partenaires techniques et financiers (donateurs) : les bilatéraux (39,60%), les multilatéraux (57,12%) et les Organisations Non Gouvernementales internationales (03,28%).

L'aide aux pays en développement a progressé régulièrement à partir de 1997 pour atteindre un premier niveau record en 2010. Elle s'est ensuite contractée en 2011 et 2012, lorsque les gouvernements de nombreux pays ont adopté des mesures d'austérité et amputé leurs budgets d'aide. Le rebond des budgets de l'aide observé en 2013 est tel que, même sans tenir compte des cinq pays ayant rejoint le CAD en 2013 (à savoir l'Islande, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovaquie), les apports d'APD consentis par les membres du CAD en 2013 se situent à un niveau historiquement élevé. Le Bénin a connu pendant plusieurs années successives une baisse dans le classement mondial «Doing Business». De la 137<sup>e</sup> place en 2008, il a chuté au 173<sup>e</sup> rang en 2011 et occupe aujourd'hui, en 2012, le 175<sup>e</sup> Le Bénin figure parmi les 10 pays qui ont le plus amélioré leur performance en 2015; il a continué sur cette voie en 2016 (en passant à la 158<sup>e</sup> place), tout en restant en deçà du classement moyen de l'ASS (142<sup>e</sup> rang).

Malgré les différentes critiques sur son efficacité, l'APD mise à part ces caractères sociaux, est nécessaire pour les économies africaines en particulier pour l'économie béninoise compte tenu de la faiblesse de l'épargne intérieure de ces derniers. Si en effet l'investissement constitue le moteur de la croissance économique et que l'aide accroît les investissements, alors elle devrait accroître la production. Si donc l'économie se développe pour employer suffisamment cette capacité, le revenu supplémentaire créé par la hausse de cette capacité va entraîner une augmentation de l'épargne, et par conséquent de nouveaux investissements, donc la croissance économique. Il importe donc de savoir : Quels sont les effets de l'APD sur la croissance économique du Bénin ?

De manière spécifique, il s'agira d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes  
Quel est l'apport économique de l'APD en termes d'accroissement du produit intérieur brut ?  
Quel est l'impact d'autres indicateurs de développement liés à l'APD sur la croissance économique ?

## **02-OBJECTIFS**

L'objectif général de notre étude est d'analyser l'effet de l'aide publique au Développement sur la croissance économique au Bénin. Pour atteindre cet objectif, nous avons définis quelques objectifs spécifiques qui se déclinent comme suit :

- 1-** Etudier l'évolution de l'Aide Publique au Développement au Bénin.
- 2-** Analyser l'effet de l'Aide Publique au Développement sur le Produit intérieur brute au Bénin.

## **03- HYPOTHESES**

En vue d'atteindre les objectifs sus cités nous avons émis deux hypothèses de recherche à savoir :

- **H1** :L'évolution de l'Aide Publique au Développement est régulière.
- **H2** : L'Aide Publique au Développement influence positivement le Produit Intérieur Brute.

## **SECTION 2 : HISTORIQUE ET FORME DE L' AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT**

### **1.1.1 -ORIGINE DE L'APD**

L'aide publique au développement apparaît après la Seconde Guerre Mondiale. Les différentes nations s'unissent alors pour créer des institutions de coopération économique et politique dans le but d'améliorer leurs relations. Ainsi, en 1944 déjà, a lieu la Conférence de BrettonWoods dont l'objectif principal est la mise en place d'une coopération monétaire, commerciale et financière afin de favoriser notamment la reconstruction et le développement économique des pays touchés par la guerre. C'est le début de l'entraide internationale moderne appliquée grâce au plan Marshall mis sur pied de 1948 à 1953 pour reconstruire l'Europe de l'Ouest. (Lechevallier *et al*, 2007, pp. 14-16 ; Charnoz et Severino, 2007, pp. 4-5)

En effet, la première forme importante de l'aide publique au développement remonte au Plan Marshall, lancé en 1948, qui avait pour but d'œuvrer à la reconstruction européenne mais aussi à freiner l'avancée du communisme sur le territoire. Toutefois, ce concept prendra une nouvelle dimension à partir des années 60, selon l'OCDE, dans le cadre de la décolonisation où les pays développés gardent un lien avec les anciennes colonies en leur accordant de l'aide

dans une logique d'influence géopolitique, et éviter entre autres que ces pays ne tombent sous l'influence de l'URSS. L'intervention du CAD a été plus que bénéfique dans les engagements internationaux pour le développement, en effet, elle est définie selon l'OCDE « d'enceinte internationale » où les représentants des pays membres du CAD et des organisations multilatérales (telles que la Banque Mondiale) se réunissent avec le soutien de la Direction pour la Coopération pour le Développement (DCD), pour aider et améliorer les pays en développement à faire reculer la pauvreté de manière significative, pour une « vie meilleur ».

Force est de constater que l'APD dépend fortement des stratégies de développement des bailleurs de fonds, on note ainsi que le niveau d'APD varie d'une période à une autre. En effet, de 1960 à 1992, elle croît de manière linéaire en raison de la stratégie d'endiguement du communisme. Sur cette période l'accent a été mis en premier lieu sur la croissance économique à travers une injection massive d'investissements pour permettre le « take off », puis on s'est préoccupé, à partir des années 80, des politiques d'ajustements structurels où l'équilibre de la planète devient une préoccupation majeure passant ainsi par la lutte contre l'endettement public et l'ouverture d'économie à l'internationale, qui ont toutefois fait l'objet de nombreuses critiques sur les coûts humains.

Par la suite, le niveau d'APD est reparti à la hausse au début des années 90, où la lutte contre la pauvreté et la satisfaction des besoins de base tels que l'accès à l'éducation et la santé devient une nouvelle priorité en parallèle de l'avènement du développement durable, permettant ainsi l'amélioration de la qualité de vie des pays en développement. Pour que l'aide soit comptabilisée comme une aide publique au développement (APD), les pays receveurs doivent répondre à certaines conditions, s'agissant principalement des pays à faible revenu (RNB par habitant < 825\$) ou intermédiaire (compris entre 826 et 10 065\$) fondé sur le revenu national brut (RNB) par habitant. Ces pays éligibles sont répertoriés dans la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE. Nous pouvons remarquer l'évolution de cette liste au cours de ces dernières années, notamment avec l'ajout de certains pays tels que les pays d'Asie centrale qui ont obtenu leur indépendance après l'éclatement de l'URSS. Puis d'autres ont été enlevés comme les départements d'Outre-Mer français au début des années 90. Néanmoins ce qui est le plus étonnant, c'est que certains pays faisant partie de l'Union Européenne à l'heure actuelle, sont restés dans cette liste des bénéficiaires de l'APD. Jusqu'en 1991, cela a été le cas du Portugal, en 1994 concernant la Grèce, ce qui peut

signaler une certaine instabilité ainsi qu'une fragilité de ces territoires au niveau de leur développement économique.

Au cours des années 1960, la plupart des pays Africains ont accédé à l'indépendance et ils ont commencé à bénéficier de l'aide étrangère. Cette dernière s'évaluait entre 20 et 30 milliards de dollars américains par an (BM, 1996). Le but principal était de déclencher une croissance économique de qualité et cohérente grâce à cet appui. Jusqu'au milieu des années 70, les donateurs mettaient l'accent sur le volume d'aide ; ils fournissaient une importante ressource financière ainsi qu'une assistance technique aux pays bénéficiaires. A la fin des années 1970, l'idée que les ressources financières étaient une condition nécessaire mais pas suffisante est devenue apparente. En effet, les politiques économiques des pays bénéficiaires de l'aide sont apparues essentielles pour la réussite de tout plan de développement.

Dès lors, la politique de l'APD et les politiques des pays bénéficiaires sont devenues des composantes à intégrer dans tout processus de développement. Le pourcentage de l'APD débloquée pour l'Afrique Subsaharienne a augmenté entre 1998 et 2003: cette région a reçu 60% du surcroît de l'APD (Nations Unies, 2009). L'essentiel de ces fonds a toutefois été alloué à des pays sortant d'un conflit. En 2003, les donateurs ont adopté la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui insiste sur cinq principes : l'appropriation, l'alignement l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats, et la responsabilité partagée.

### 1.1.2. FORMES DE L'APD

L'Aide Publique au Développement (APD) est le budget alloué à la coopération au développement par les pays riches. Dans ce contexte, il semble opportun de distinguer la notion d'APD dite *bilatérale* de celle dite *multilatérale*. L'aide bilatérale est destinée directement à un pays en développement, cette coopération est un outil politique de développement d'après l'OCDE, servant les intérêts des Etats membres du CAD. Néanmoins, cette coopération consiste également à mettre l'accent sur la générosité, la performance et la reconnaissance de l'expertise en termes d'investissement à l'égard des populations qui en bénéficient.

L'aide publique est multilatérale lorsque celle-ci transite par une organisation internationale telle que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire Internationale, la Commission Européenne, la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement. Cette forme de coopération permet de gérer des projets de développement à

l'échelle nationale (contrairement à celle dite bilatérale s'intéressant généralement aux projets locaux), résoudre des problèmes dont la complexité dépasse les possibilités de l'aide bilatérale (un excès de volume de financement exigé,...). Ainsi les trois principaux canaux de distribution de l'aide au développement représentant 85,51 % de l'APD sont :

- **La coopération bilatérale directe** ou la coopération d'Etat à Etat. Il s'agit de la coopération menée par un Etat vers un pays en développement.

- **La coopération bilatérale indirecte**. Il s'agit de la coopération menée par un Etat par le truchement d'acteurs non officiels, dont les ONG (organisations non gouvernementales). A ce niveau, on retrouve également la coopération interuniversitaire, l'aide d'urgence, etc.

- **La coopération multilatérale** consiste en les contributions versées par le pays aux institutions internationales: les Nations Unies (notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD), l'Union européenne (notamment le Fonds Européen de Développement FED), et le groupe de la Banque mondiale.

Dans la littérature, l'APD se présente sous plusieurs formes. En effet, à côté de l'aide octroyée par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui permet de mettre en œuvre de courtes opérations ponctuelles de moindre échelle, il existe également l'aide projet et l'aide programme que les pays de l'ASS utilisent pour le développement depuis longtemps.

#### **-L'aide aux projets d'investissement :**

Destinés à accroître principalement le capital physique des pays bénéficiaires et du coup à faciliter les investissements. L'aide projet est l'instrument le plus classique de l'aide publique au développement. Il consiste à soutenir un projet spécifique (équipements, infrastructures sociales, opérations de modernisation) tout en contrôlant sa bonne réalisation. Son but est de stimuler le développement local. La logique de cette aide est la suivante : dans la mesure où un financement est accordé pour un projet, des moyens et des activités sont mis en œuvre pour réaliser le projet (par ex. construction d'un puits). Une fois le projet terminé, il va engendrer des résultats (par ex. un meilleur accès à l'eau potable) qui vont avoir un impact sur le long terme (par ex. une baisse de la prévalence des maladies hydriques). Les donateurs aiment beaucoup ce type d'aide car ils ont la possibilité de vérifier la bonne réalisation de chaque étape et ont donc une mainmise directe sur le projet. (Charnoz et Severino, 2007)

#### **-L'aide programme**

Quant à elle est un terme générique regroupant différents outils avec des objectifs de nature macroéconomique ou sectorielle (santé, éducation, énergie, etc.). Le but recherché est le développement du pays en général. Les ressources sont par contre acheminées directement vers les gouvernements bénéficiaires sans passer par des structures parallèles comme avec les projets. Avant la mise sur pied d'une telle aide, des négociations approfondies ont lieu pour définir la stratégie à adopter. Toutes les aides programmes supposent un transfert de devises qui sont ensuite converties dans la monnaie locale du pays dans le but d'accroître ses dépenses, diminuer sa fiscalité ou maîtriser son endettement. Concrètement, cela peut se traduire par un soutien à la balance des paiements (si les fonds soutiennent les capacités d'importation du pays en compensant les soldes déficitaires de la balance commerciale), par une aide budgétaire globale (si les fonds renforcent le budget global de l'Etat), par une aide budgétaire sectorielle (si les fonds renforcent le budget d'une politique publique particulière) ou par un allègement de dettes (si les fonds sont libérés à travers une réduction du service de la dette). Elle vise donc à financer une partie du plan de développement du pays bénéficiaire. Il faut entendre alors l'aide programme comme un prêt pouvant servir à payer les intérêts sur la dette extérieure contractée par un pays comprenant le soutien budgétaire et l'aide à la balance des paiements (dans le but de corriger et rééquilibrer les déficits et excédents de la balance globale d'une économie), ainsi que les contributions permettant de financer des plans de développement.

#### **-La coopération technique :**

Est le principal instrument utilisé par les pays membres du CAD. Elle recouvre toute la gamme des activités d'aide visant à élever le niveau des connaissances, des qualifications, du savoir-faire technique et des aptitudes productives des habitants des pays en développement selon le CAD. Ses principaux outils sont la création de filières de formation, la fourniture de prestations d'experts, des avis, des enquêtes et des études. Concrètement la coopération technique englobe d'une part les subventions aux ressortissants de pays bénéficiaires de l'aide recevant un enseignement ou une formation dans leur pays ou à l'étranger, et d'autre part les paiements destinés à défrayer les consultants, conseillers, et personnels analogues, de même que les administrateurs en mission dans les pays bénéficiaires (y compris le coût du matériel correspondant). Incluant les activités financées par un pays donneur ayant pour but d'améliorer le stock de capital intellectuel des pays bénéficiaires ou leur aptitude à utiliser plus efficacement leur dotation de facteurs, autrement dit contribuer à l'amélioration de la productivité des investissements. Certaines ONG allouent leur aide sous forme d'assistance technique spécialisée dans certains domaines

comme la gestion des affaires, l'éducation, la santé, l'assistance à des enfants et des femmes. D'autres se spécialisent dans des aides d'urgence.

En effet, les ONG ont des façons très favorables d'atteindre leurs objectifs par rapport à l'aide classique (aide bilatérale et multilatérale). Elles se proposent d'atteindre les pauvres et de les faire participer dans la prise des décisions afin de répondre de façon efficace à la demande globale. Elles enseignent à la population cible comment se prendre en charge, en valorisant les ressources locales au lieu d'agir d'Etat à Etat. Les ONG agissent de personne à personne et pour ce, améliore l'efficacité de l'aide envers les pays fragiles.

Le financement du développement par les donateurs non membres du CAD, par les ONG et autres organisations de la société civile internationale reste significative depuis l'adoption des OMD (ONU, 2010). On estime que l'aide en provenance des pays non membres du CAD s'évaluait autour de 8,5 milliards de dollar américain en 2007, soit près de 7,5% des flux du CAD et environ 7,1 milliards de dollars américain du total provenaient des pays membres de l'OCDE et dirigés vers les dirigés vers les PVD.

### **-Aide humanitaire**

« L'aide humanitaire vise à porter secours, en urgence, aux populations

victimes de catastrophes naturelles ou technologiques, ainsi qu'aux victimes des conflits (réfugiés, déplacés) » (Lechevallieret *al.* 2007, p.85). Les pays utilisent cet instrument suite à une demande des Etats, des agences onusiennes ou d'une ONG. Dans la majeure partie des cas, cet instrument est dirigé sur le terrain par des programmes spécialisés tels que le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Ces dernières années les principaux bénéficiaires de ce type d'aide ont été l'Irak, l'Ethiopie et l'Afghanistan. Malgré qu'elle soit comptabilisée comme APD, elle est très différente des autres instruments dans la mesure où elle est utilisée dans l'urgence et sa culture professionnelle est l'humanitaire.

### **-Remise de dette**

Dans le but d'alléger la dette des pays pauvres, les pays du Nord utilisent différents types d'outils tels que l'annulation pure et simple de la dette, les rééchelonnements, les réductions et les consolidations de dettes qui permettent de rembourser le prêt en un seul paiement. Suite au surendettement des pays en développement, une initiative intitulée Pays pauvres très endettés (PPTE) a été mise sur pied en 1996. Un pays n'est éligible à l'allègement de sa dette seulement

s'il répond aux conditions suivantes : (1) le pays doit faire face à une dette insupportable ; (2) il doit être en mesure de donner la preuve qu'il a engagé des réformes macroéconomiques ; (3) il doit créer un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Pour pouvoir bénéficier d'une réduction intégrale, le pays doit continuer de donner la preuve qu'il met en place des programmes de réformes convenus avec les donateurs. Mais face à la faillite de nombreux pays pauvres au cours des années 1990, plusieurs pays industrialisés ont tout simplement annulé certaines dettes bilatérales (Charnoz et Severino, 2007, p.20).

### **SECTION 3 : REVUE DE LITTÉRATURE**

La littérature économique retient plusieurs définitions de l'APD, dont celle du CAD de l'OCDE, en caractérisant celle-ci comme « des dons, (n'entraînant pas une obligation juridique de remboursement pour le bénéficiaire), et des prêts, (entraînant toutefois le remboursement de la somme transférée), préférentiels prévus au budget et transférés des pays riches vers les pays en voie de développement».

C'est dans cette logique, que l'AFD propose de définir l'APD, comme étant un outil public dont l'objectif absolu est de favoriser le développement économique essentiellement des pays les moins avancés (PMA), à travers un accroissement des financements de certains secteurs considérés comme étant d'intérêt général tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, mais également dans certains cas, des guerres civiles (à travers l'armement), et ainsi parvenir à une amélioration du niveau de vie. Autrement dit, il s'agit d'un transfert financier d'un Etat considéré comme étant « développé » vers un autre Etat dit alors « sous développé » pour en théorie favoriser son développement à long terme.

#### **1.3.1- CLARIFICATION CONCEPTUELLE**

Il paraît utile de présenter d'abord quelques définitions de concepts clés, avant les théories et études empiriques de certains auteurs sur les différents aspects du sujet d'étude.

➤ Aide Publique au Développement (APD) :

Selon le Comité d'Aide au Développement (CAD), l'Aide Publique au Développement correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'Etat et les autorités locales ou de leurs agents d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants :

- Avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien être des pays en développement.
- Avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément de don d'au moins 25% (au taux d'escompte de 10%).

Selon le nombre de partenaires concernés, on distingue l'aide multilatérale et celle bilatérale. L'aide multilatérale est celle qui est accordée par un groupe d'Etats ou plus généralement par une organisation internationale. Tandis que, l'aide bilatérale est accordée par un Etat à un autre Etat. Ce type d'aide est assorti ou non de conditions on parle d'aide bilatérale liée ou non liée. Elle est non liée lorsque l'aide fournie par un Etat donateur est sans condition d'utilisation en retour. On parle également d'aide désintéressée. Alors que, l'aide bilatérale est dite liée si le pays donateur soumet l'octroi de l'aide à des conditions préalables, telle l'obligation de lui acheter en retour. L'aide peut toutefois se présenter sous d'autres formes : attribution de bourses d'études, envoi de techniciens dans le cadre d'une coopération technique bilatérale ou multilatérale, aide hors projet par l'assistance technique. L'assistance technique se présente sous forme de coopération technique autonome, la coopération technique liée à des projets d'investissement, aide aux programmes/aide budgétaire ou appui à la balance des paiements, aide alimentaire et assistance et secours d'urgence.

La coopération technique autonome se présente comme la fourniture de ressources visant à assurer le transfert de compétences et de connaissances techniques et administratives ou de technologie afin de renforcer la capacité nationale à entreprendre des activités de développement, sans que ces ressources soient liées à l'exécution de tel ou tel projet d'investissement. La coopération technique comprend les activités de préinvestissement telles que les études de faisabilité, lorsque l'investissement lui-même n'a pas encore été approuvé ou le financement obtenu.

Les projets d'investissement quant à eux se présentent comme le financement en espèces et en nature, des projets d'équipement précis, par exemple des projets créateurs de capital productif susceptibles de produire de nouveaux biens et services. Aussi, appelée assistance financière, la catégorie des projets d'investissement peut comporter un élément de coopération technique. Tandis que l'aide aux programmes/ aide budgétaire ou appui à la balance des paiements correspond à l'assistance qui s'inscrit dans le cadre des objectifs plus larges de développement macro-économiques et/ou qui est fournie dans le but d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance

en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.

En outre, l'aide alimentaire se présente sous forme de fourniture de vivres pour l'alimentation des hommes à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses comme le transport, le stockage, la distribution... figurent dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple, pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme alimentaire.

Cependant, l'assistance et secours d'urgence sont la fourniture de ressources visant à alléger immédiatement des situations de détresse et à améliorer le bien-être des populations touchées par des catastrophes naturelles. L'aide alimentaire à des fins humanitaires et dans les situations d'urgence fait partie de cette rubrique. L'assistance et les secours d'urgence ne sont généralement pas liés aux efforts de développement du pays et ne visent pas à accroître les moyens d'action de ce dernier. Ils ne relèvent donc pas de la coopération pour le développement.

Par ailleurs, l'aide a pour principaux objectifs : les obstacles financiers qui maintiennent les pays en développement dans une situation de dépendance ; répandre les bienfaits de l'intégration au niveau mondial ; renforcer le partage de la prospérité ; réduire de manière considérable la pauvreté de masse et l'inégalité qui menacent de plus en plus la sécurité collective de la communauté internationale.

#### Croissance Economique :

Elle désigne l'augmentation de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée, généralement longue. En pratique, l'indicateur utilisé pour la mesurer est le Produit Intérieur Brut (PIB). Selon la Banque Mondiale, la croissance économique est une évolution d'ordre ou une expansion de l'économie d'un pays. L'indicateur de croissance utilisé est l'augmentation en pourcentage du PIB ou du Produit National (PNB) au cours d'une année. La croissance économique revêt deux formes : une économie peut croître de manière « extensive » en utilisant davantage de ressources (telles que les capitaux physique, humain et naturel), ou de manière « intensive » en utilisant la même quantité de ressources plus efficacement (de façon plus productive). Lorsque la croissance économique est accomplie avec plus de main-d'œuvre,

cela n'entraîne pas l'augmentation du revenu par habitant. Mais lorsqu'elle résulte d'une utilisation plus productive de toutes les ressources, y compris la main-d'œuvre, elle entraîne une hausse du revenu par habitant et une amélioration du niveau de vie moyen de la population. Une croissance économique intensive nécessite un développement économique.

### 1.3.2- FONDEMENTS THEORIQUES

L'importance théorique de l'APD pour une économie en besoin de financement remonte aux substances que des apports massifs en capitaux extérieurs doivent permettre aux pays pauvres de financer leurs investissements et de brûler des étapes préalables au décollage. L'idée travaux sur le « big push » de Rosenstein-Rodan (1943, 1961a, 1961b). Cet auteur souligne en clé est qu'il faut réaliser, de façon simultanée, un grand nombre d'industries qui se tiennent mutuellement par leurs clientèles, de telle sorte que la demande existe et soit suffisante. L'Etat y assure non seulement la promotion des industries, mais doit aussi faire en sorte que l'économie dans son ensemble profite des effets externes. Toutefois, Nurske (1953) nuance en soulignant le risque de voir l'aide détournée vers la consommation au lieu de la production.

Plus tard, Hirschman (1964) émet des doutes sur la possibilité de développer une économie au moyen d'investissements massifs et simultanés étrangers dans tous les secteurs, sans améliorer les qualifications des populations. Il soulève à ce niveau le faible impact des capitaux étrangers sur la croissance économique si le nombre de personnes qualifiées du pays aidé est insuffisant. Il met l'accent sur la croissance déséquilibrée, car pour lui, l'aide extérieure accroît les investissements et la capacité de production. Si l'économie se développe pour employer suffisamment cette capacité, le revenu supplémentaire créé par la hausse de cette capacité va entraîner une augmentation de l'épargne, et par conséquent de nouveaux investissements. Rostow (1960), prédisait que l'épargne des pays bénéficiaires de l'aide s'accroît naturellement à la suite du décollage économique et que l'aide ne serait plus nécessaire après 10 ans ou 15 ans. HollisChenery (1962) souligne l'importance de l'épargne dans sa variante de l'approche par le déficit de financement. De plus, Chenery et Alan Strout (1966) eurent recours à un modèle où l'aide est destinée à combler le besoin de financement entre les capacités d'épargne et les nécessités d'investissement. Pour eux, la hausse de revenu s'accompagne d'un taux d'épargne qui devrait être suffisamment élevé pour permettre d'arriver à une croissance auto- entretenue.

Par ailleurs, un autre apport théorique a été celui de Harrod (1939, 1942) et Domar (1946). Pour ces auteurs, l'APD accroît l'investissement et à la suite la croissance économique. Dans leur analyse, lorsque l'épargne intérieure est insuffisante, on est à mesure de déduire le

montant d'épargne étrangère nécessaire pour atteindre un taux d'investissement compatible avec le taux de croissance désiré. Le retard d'un pays s'explique par une insuffisance de capital et le rattrapage est bien possible. Ces premiers travaux considéraient la possibilité de rattrapage et acceptaient les hypothèses d'analyse néoclassique, notamment l'hypothèse de rendements décroissants du capital et d'un progrès technique exogène. A ce propos, les premiers auteurs (Papenek, 1973 ; Levy, 1988), ont présumé que l'aide stimulerait la croissance en augmentant l'épargne et le stock de capital. De plus, l'aide pourrait, selon eux, contribuer à l'accroissement de la productivité des travailleurs (par exemple, par des investissements en santé ou en éducation). Elle pourrait aussi servir de courroie de transmission de la technologie ou des connaissances entre les pays riches et les pays pauvres en finançant les importations de biens d'équipement ou dans le cadre de programmes d'assistance technique. Ce paradigme va évoluer par la suite avec les théoriciens de la croissance endogène. En effet, plusieurs contributions vont accepter l'hypothèse de rendement croissant du capital et d'un progrès technique endogène. L'idée développée, par Burnside et Dollar et repris dans le rapport *Assessing Aid* de la Banque Mondiale, est que l'efficacité de l'aide en termes de croissance dépend de la qualité des politiques économiques mises en œuvre par les pays en développement.

La principale conclusion de l'analyse de Burnside et Dollar est que si l'aide est plus efficace dans un bon environnement macro-économique, elle devrait alors cibler les pays les plus pauvres et ayant de bonnes politiques économiques. C'est ainsi, s'esquisse alors un principe de sélectivité des pays receveurs dans la logique d'une conditionnalité *ex-ante* fondée sur la qualité des politiques économiques. Peut-être parce qu'elle avait de telles implications politiques, l'analyse de Burnside et Dollar a fait l'objet de nombreuses critiques dont l'hypothèse de sélectivité et les conditionnalités. De nombreux chercheurs ont par ailleurs fait écho à la conclusion soutenant que la relation était ténue ou inexistante (Mosley et al, 1987 ; Dowling et Hiemenz, 1982 ; Singh, 1985; Boone, 1994). L'étude de Boone (1994), en particulier, est l'une des plus citées dans ce domaine. Son analyse s'est focalisée uniquement sur une relation linéaire faisant ainsi abstraction de l'éventuelle endogénéité de l'aide, et a abouti à la même conclusion selon laquelle l'aide affecte négativement la croissance. En effet, depuis qu'Adam Smith a consacré à l'aide aux colonies une vingtaine de pages dans « La richesse des nations », ouvrage écrit en 1776, tous les libéraux ou presque jugent que cette transaction est perverse car elle correspond, selon eux, à une allocation de ressources hors marché. Ce dernier étant le seul mécanisme efficace de coordination des actions des agents et d'allocation optimale des ressources. Ainsi Peter Bauer (1972), va jusqu'à prôner une suppression pure et simple de l'aide. Pour lui, l'aide, parce

qu'elle a un effet dissuasif sur l'investissement, est néfaste au secteur privé et entrave donc le développement. Mais, si son argumentation, d'essence libérale, est théoriquement robuste, elle n'a cependant jamais été étayée par une étude empirique. Pour Berg (1997), plus l'aide s'accroît, plus les effets négatifs se multiplient et deviennent déstabilisateurs dans des pays où l'aide atteint jusqu'à 5% du PIB. Quant à Voivodas (1973), la relation aide-croissance serait plutôt non significative.

L'efficacité de l'aide extérieure prête à controverse depuis des décennies. Milton Friedman (1958), Peter Bauer (1972), William Easterly (2001) et d'autres économistes y sont allés de critiques cinglantes, affirmant que l'aide avait contribué à l'expansion de la bureaucratie étatique, avait perpétué la mauvaise gouvernance, avait enrichi l'élite des pays pauvres, ou avait tout simplement été gaspillée. Ils ont fait remarquer que malgré trois décennies d'aide, la pauvreté demeurait généralisée en Afrique et en Asie du Sud et que des pays qui avaient bénéficié d'une aide substantielle affichaient un bilan désastreux au chapitre de la croissance, notamment la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Haïti, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Somalie. Ses détracteurs recommandent que les programmes d'aide fassent l'objet d'une refonte en profondeur, soient considérablement amputés, voire carrément éliminés. Selon eux, l'aide et les programmes d'aide devraient être profondément remaniés, sensiblement réduits ou tout simplement abolis.

Quant aux défenseurs d'aide, ils réfutent ces arguments les jugeant exagérés. Parmi ces défenseurs, Jeffrey Sachs (2004), Joseph Stiglitz (2002) et Nicolas Stern (1990) ont soutenu qu'en dépit de quelques échecs, l'aide a favorisé le recul de la pauvreté et la croissance de certains pays et que, en son absence, d'autres pays auraient obtenu des résultats encore pires. Ses défenseurs croient également que bon nombre de ses lacunes sont davantage imputables aux bailleurs de fonds qu'aux bénéficiaires, d'autant plus que l'aide vise dans une large mesure à cimenter des alliances politiques plutôt qu'à financer le développement. Ils citent en exemple la réussite de nombreux pays bénéficiaires tels que le Botswana, la Corée, Taiwan, l'Indonésie, et, récemment, l'Ouganda et le Mozambique, ainsi que d'initiatives à grande échelle, notamment la Révolution verte, la campagne contre la cécité des rivières et la thérapie de parole. Ils ont souligné que, depuis 40 ans, soit depuis que l'aide est fournie sur une grande échelle, les indicateurs de pauvreté se sont repliés dans de nombreux pays et les indicateurs de santé et d'éducation ont connu une croissance sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Il se trouve cependant que toutes ces analyses sont menées dans un environnement de non conflit qualifié de situation normale. En situation de post conflit, les études ont essentiellement

porté leurs attentions sur le timing de l'aide (Collier et Hoeffler, 2004 ; Suhrke et al, 2005 ; Esso, 2008). Ainsi, les travaux récents se sont intéressés aux canaux de transmission de l'aide à la croissance dans les pays de post conflit (Mavrotas, 2003 ; Elbadawi et al, 2007). Collier et Hoeffler (2004) ont examiné l'effet de l'aide sur la croissance en période d'après-guerre et ils ont trouvés qu'il n'existe pas de fondements théoriques permettant de déterminer si l'aide est plus ou moins productive dans les situations de post-conflit. Ces auteurs notent que les pays en situation d'après-guerre constituent une exception importante à la proposition selon laquelle pour des niveaux donnés de pauvreté, l'aide devrait être moins importante dans les pays ayant de mauvaises politiques économiques.

En critiquant l'approche méthodologique de Collier et Hoeffler (2004), Suhrke et al. (2005) n'estiment que le "*timing*" nécessaire pour que l'aide impacte positivement sur la croissance, soit quatre à sept années après la fin des conflits. Ils trouvent, contrairement aux résultats de Collier et Hoeffler, que la variable politique économique est le mécanisme par lequel l'aide influence la croissance économique. En effet, la question de l'efficacité de l'APD reste non tranchée entre les différents auteurs.

En somme, les pays ayant reçu des APD massives ne sont pas ceux qui ont affichés la croissance économique. Les pays de l'ASS ont connu une tendance négative de leur PIB durant les années 1980, suite à la mise en place des Programme d'Ajustement Structurel. Ces mêmes programmes qui consistaient en la réduction des dépenses publiques, ce qui a entraîné des conséquences néfastes sur les investissements publics qui ont subi le même sort, ont débouché sur la baisse du PIB. Il ressort de cette littérature que l'efficacité de l'aide s'analyse de plusieurs façons et que l'effet de l'aide sur la croissance est instable.

### 1.3.3- FONDEMENTS EMPIRIQUES

Griffen et Enos (1970) ont été parmi les premiers auteurs à remettre en question l'efficacité de l'aide, à partir d'une étude empirique faisant état d'une corrélation simple négative entre l'aide et la croissance dans 27 pays. De nombreux chercheurs ont fait écho à cette conclusion, soutenant que la relation était ténue ou inexistante (Mosley et al, 1987 ; Dowling et Hiemenz 1982 ; Singh 1985; Boone 1994). L'étude de Boone (1994), en particulier, est l'une des plus citées dans ce domaine. Son analyse s'est focalisée uniquement sur une relation linéaire faisant ainsi abstraction de l'éventuelle endogénéité de l'aide, et a abouti à la même conclusion selon laquelle l'aide affecte négativement la croissance. Quant à Voivodas (1973) qui a travaillé sur un

échantillon de 22 pays, sur la période de 1956 à 1968, la relation aide-croissance serait plutôt non significative.

Selon cette catégorie de chercheurs, l'aide ne favoriserait pas la croissance pour plusieurs raisons parmi lesquelles on dénombre, entre autres, les problèmes de gouvernance. En effet, pour ces auteurs, l'aide serait détournée de son objectif parce que engloutie dans des limousines et des palais présidentiels, ou parce que ordonnée au maintien au pouvoir des mauvais gouvernements, et donc à la perpétuation des politiques économiques malsaines et au report des réformes.

Toutefois, au milieu des années 1990, un changement de cap important est survenu lorsque les tenants de ce courant ont commencé à se demander si l'aide pouvait stimuler la croissance et si son rendement pouvait décroître à mesure que ladite aide était augmentée. En effet, jusqu'au milieu des années 1990, ceux qui s'intéressaient à l'efficacité de l'aide n'ont testé qu'un rapport linéaire aide-croissance (fondé sur les modèles néoclassiques de la croissance) qui pose le problème d'endogénéité lié à l'utilisation d'une seule équation dans laquelle, l'effet inverse d'une faible croissance sur une massive allocation de l'aide est ignoré.

Ces insuffisances ont été, par la suite, relevées par une nouvelle catégorie de chercheurs qui vont soutenir la thèse contraire.

La plupart de ces derniers auteurs admettent le rendement décroissant de l'aide et concluent à une relation positive entre celle-ci et la croissance (Hajimichael et al, 1995 ; Durbarry et al, 1998 ; Dalgaard et Hansen, 2000 ; Hansen et Tarp, 2000 et 2001 ; Lensink et White, 2001 ; Dalgaard et al, 2004). Selon la majorité de ces chercheurs, l'aide n'a pas toujours été efficace ; mais, en général, l'augmentation des flux d'aide a été associée à une croissance plus rapide. La relation est généralement positive, bien que le rendement décroisse à mesure que l'aide augmente, c'est-à-dire que l'impact marginal sur la croissance est maximisé lorsque l'aide est moins importante et diminue à mesure que l'aide augmente. De tels résultats n'ont pas manqué de susciter des débats très animés entre ces derniers et les chercheurs qui avaient conclu à l'absence d'une telle relation.

Cependant, Roodman (2004) a soumis trois de ces études à une analyse de sensibilité et a constaté que deux d'entre elles [Dalgaard (2004) et les résultats de l'estimation par la méthode des moments généralisés de Hansen et Tarp (2001)] sont raisonnablement robustes.

Toutes ces études regroupent un panel de pays en développement. Cependant, pour faire ressortir les spécificités de l'Afrique subsaharienne, et tenir compte de la sélectivité de l'aide (Alesina et Dollar, 2000 ; Burnside et Dollar, 2000) qui n'est pas sans effet sur son efficacité dans les différents pays et régions bénéficiaires, une variable muette est introduite dont le coefficient

est significativement négatif dans presque toutes les études empiriques. Mais, en termes d'explication de la différence dans les taux de croissance, cette variable muette n'offre pas une information supplémentaire, si bien que son interprétation est souvent négligée.

A côté de ces études à caractère globalisant, certaines études se sont penchées spécifiquement sur le cas des pays africains subsahariens. L'une d'elles est celle réalisée par Levy (1988) qui a abouti à la conclusion que l'aide a un impact positif et significatif sur la croissance dans ces pays. Cependant, il faut remarquer que son estimation sur des données transversales ne couvre que la période 1968-1992. Plus récemment, Hadjimichael et alii (1995) sont parvenus aux mêmes résultats sur un échantillon de 41 pays sur une période allant de 1986 à 1992.

En outre, nous convenons avec Radelet et al (2004) que la majorité des études sont en coupe transversale ou en panel de courte durée et n'aboutissent donc qu'aux effets conjoncturels de l'aide.

Ainsi, d'après l'étude de Boone (1996), qui s'est fondé sur les données de panels concernant 91 pays destinataires de l'APD sur une période de 1971 à 1990, les preuves de l'impact de l'APD sur l'investissement et la croissance économique sont insuffisantes. Easterly (1999, 2001 et 2003) a abouti aux mêmes conclusions que Boone et Mosseley.

Dans l'étude de 1999, l'auteur affirmait qu'il n'existait aucune base empirique témoignant d'une relation proportionnelle à court terme entre la croissance économique et le besoin d'investissement. Dans les ouvrages ayant suivi 2001 et 2003, il a testé empiriquement l'hypothèse selon laquelle l'APD favorise l'investissement et la croissance économique. Là encore, il n'a pas pu observer de relation entre l'APD et l'investissement, sauf pour 6 des 88 pays bénéficiaires.

Par contre, une analyse de l'effet de l'APD sur le budget en Ouganda, en Zambie, et au Malawi menée par OverseasDevelopment Institute sur la période 1990-2000 ; constate que c'est l'Ouganda qui a bénéficié de l'effet sur la croissance économique le plus fort (Fagerçais et Roberts, 2004). Ces écarts s'expliquent par le fait qu'au Malawi et en Zambie, l'APD continue d'être affectée à des programmes de développement spécifiques, alors qu'ils ne sont pas les plus efficaces pour la croissance économique (Gupta, Powell et Yang, 2006).

De plus, l'agence française de développement et al. (2005), qui a examiné à la fois l'impact de l'aide sur la croissance économique et la capacité des pauvres à cueillir les fruits du processus de croissance économique, constate que l'APD a alimenté l'accélération de la croissance économique des pays africains.

De là même, c'est en Ouganda que l'APD a produit un effet remarquable sur la croissance économique par le biais de la reconstruction, de l'amélioration de la gestion économique, des programmes sociaux et des progrès dans l'administration publique. Au Ghana, l'APD exerce une influence à la fois sur le soutien à la stabilisation macroéconomique et la stimulation des programmes sociaux. Le Mozambique offre également un bon exemple d'efficacité de l'APD sur la période de 25 ans.

De surcroît, Devarajan et al. (2001), sur une étude menée sur dix pays africains qui ont reçu l'aide programme au cours de la période 1999, ont observé que seuls trois d'entre eux (le Mali, le Ghana et l'Ouganda) ont réussi à se réformer et que l'APD avait retardé les réformes dans 4 autres (le Congo, le Kenya, le Nigeria et la Tanzanie). En revanche, Dunning (2004), a étudié la relation entre APD et la démocratie sur 48 pays du continent africain au cours de la période 1975-1986 et n'a observé aucune relation significative entre l'APD et la démocratie, mais il a dégagé une corrélation positive et statistiquement significative sur une période de 1987-1997. De même Dovoodi, Trongson et Asawanuchit(2000), sur la période 1960-2002 avec un échantillon de 46 pays de l'Afrique subsaharienne, révélaient qu'en moyenne le ciblage des dépenses sociales s'est révélé inefficace pour la promotion de la croissance économique. Cependant, des études ultérieures remettent en cause ces constats. Ainsi, des études par pays de la Zambie, du Sénégal, et du Burkina Faso soulignent l'importance de l'APD à des programmes de santé et de l'éducation lesquels étayent l'action du capital humain intervenant dans le processus de croissance économique (AFD et al, 2005).

## **CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE**

### **SECTION 1 : AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT ET CROISSANCE AU BENIN : ANALYSE DESCRIPTIVE**

Cette partie passe en revue les principaux événements depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale jusqu'à nos jours tout en exposant l'évolution de l'aide publique au développement durant ce demi-siècle.

Par ailleurs les implications de certaines de ces visions dans les pays en développement ont eu des conséquences néfastes. L'étude de cas du Bénin qui se trouve à la fin de ce chapitre illustre parfaitement l'évolution des paradigmes de l'aide dans ce pays et de ses conséquences sur le futur.

#### **2.1.1- EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT AU BENIN**

##### **2.1.1.1- STRUCTURE DE L'APD**

L'APD octroyée par les pays donateurs aux PVD récipiendaires, est généralement composée d'aides, de dons, d'aides humanitaires et de prêts concessionnels et elle est essentiellement axée sur la réalisation d'infrastructures, les programmes sectoriels, les domaines sociaux, les projets de développement et la réduction de la pauvreté.

Selon le rapport de la CNUCED (2006), depuis 1960, l'Afrique a reçu 580 milliards de \$ d'APD. Les flux d'aide, liés aux programmes d'ajustement du FMI et de la BM, ont continué d'augmenter pendant toutes les années 1980 mais en privilégiant de façon marquée l'ASS. La part de l'ASS dans l'aide totale a augmenté régulièrement pour passer de 16% en 1974 à 28% en 1992 (pour atteindre près de 21 milliards de \$). L'on a ensuite enregistré un fléchissement marqué qui a duré jusqu'en 2000 (l'APD tombant à moins de 12 milliards de \$), suivi en 2002 par une reprise qui a dépassé le chiffre précédemment atteint. Ce même rapport continue d'annoncer que rares sont les pays de l'ASS qui ont été épargnés par la contraction de l'aide des années 1990. L'aide à la région a été fournie essentiellement sur un plan bilatéral. Pour le même rapport, l'APD multilatérale à l'ASS est passée à un peu moins du cinquième du total pour les années 1970 à près de 40 % au début des années 1990 (l'APD multilatérale résistant mieux à la baisse que les flux bilatéraux) avant de diminuer à nouveau (CNUCED, 2006).

D'après la BM(2003) et l'ONU(2002), la reprise de l'aide à la région a eu un élément multilatéral plus marqué, sa part atteignant près de 30% du total, essentiellement en raison de la place accrue

représentée par l'allégement de la dette (et ce en dépit du principe selon lequel l'allégement de la dette viendrait compléter l'aide plutôt que de s'y substituer). Bien que, dans les pays donateurs, les idées reçues tendent à considérer l'aide essentiellement comme une réponse aux besoins de l'Afrique, l'APD à ce continent (en prix courants) a généralement été bien inférieure à celle accordée à l'Asie. Entre 1960 et 2004, l'Asie a reçu environ 40 milliards de \$ d'APD de plus que l'Afrique (CNUCED, 2006). Le même rapport énonce que l'APD à l'ASS a atteint son maximum pendant les années 1990 (5,5% du PIB) mais, en dépit de l'augmentation ultérieure des flux nominaux, sa part a diminué depuis lors sous l'effet de la reprise économique. Cette part a été en hausse pendant toute cette période et a atteint 5% pendant les années 1990, reflétant, pour l'essentiel, la dégradation de la situation économique dans la région de l'ASS. L'augmentation de l'allégement de la dette accordée aux PPTE au cours de la période 1990-2004 a plus que doublé le ratio entre leur APD et leur PIB pour le porter à environ 11%.

Il importe pour les décideurs africains que l'aide soit prévisible mais, en réalité, elle a généralement été extrêmement instable, plus encore que pour les pays en développement d'autres régions. En fait, comme les flux d'aide sont importants par rapport aux autres variables macroéconomiques, cette instabilité peut devenir générale, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences négatives pour la mobilisation des ressources internes et les perspectives de croissance économique (CNUCED, 2006).

#### **2.1.1.2- EVOLUTION GLOBALE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT**

L'APD est née des engagements pris par la communauté internationale d'assister les pays colonisés au lendemain de leur accession à la souveraineté, afin de permettre à ceux-ci de se doter de mécanismes ou instruments de leur développement. Les pays donateurs s'étaient engagés à consacrer 0,70% de leur Produit National Brut (PNB) à l'aide aux anciennes colonies. Pour mémoire dès 1969 c'était la Commission Person qui proposait que le niveau de l'aide publique pour le développement des pays industrialisés atteigne 0,7% de leur produit national brut (PNB). Cette proposition fut adopté en 1970 par les Nations Unies et fut réaffirmée à plusieurs reprises depuis lors, et notamment lors du sommet de Rio (juin 1992) et à Johannesburg (septembre 2002). En juin 2005, l'Union Européenne sur la base du Consensus de Monterrey a pris la décision visant à ce que les pays européens parviennent d'ici à 2015 à consacrer 0,7% de leur Produit national brut (PNB) à l'APD, avec un objectif intermédiaire de porter l'APD à 0,56% du PNB d'ici à 2010.

Force est donc de constater que la quasi-totalité des pays donateurs (hormis cinq) n'a pu respecter l'objectif de 0,70%, mais que les flux d'aide s'amenuisent depuis quelques années. Par ailleurs, il ressort des indicateurs de développement humain en Afrique et en particulier au Bénin que l'aide consentie n'a pas permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations. Le Bénin a reçu de ses partenaires au développement, un important soutien financier pour la mise en œuvre de sa politique de développement. L'APD est fournie sous forme d'aide alimentaire, d'aide financière ou d'assistance technique. Les statistiques publiées par les rapports sur la "Coopération pour le Développement" font ressortir une évolution irrégulière de l'APD. Au cours de la période 1990-2000, le Bénin a bénéficié d'environ 1420,7 milliards FCFA au titre de l'APD provenant aussi bien de partenaires multilatéraux, que bilatéraux. L'aide sous forme de "Don" reste la principale composante, représentant 65,3% de l'APD en moyenne au cours de la période contre 34,7% pour les "Prêts".

En termes de provenance, l'analyse des données révèle que les partenaires au développement bilatéraux constituent les plus importants pourvoyeurs de l'APD, représentant une moyenne de 49% du flux global des financements mobilisés sur la décennie.

Toutefois, les décaissements effectués par les bailleurs de fonds ont connu une quasi-stagnation jusqu'en 1997 pour ensuite entamer un déclin atteignant 13,3% en 1998 et 17,1% en 2000. En 2011, le montant total de l'aide publique au développement des pays du comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE était en baisse pour la première fois depuis 1997, abstraction faite des opérations exceptionnelles d'allègement de dette.

En 2012, cette diminution s'est poursuivie. D'après les données publiées par le CAD, en avril dernier, les apports nets (c'est-à-dire déduction faite des remboursements de prêts) d'aide publique au développement (APD) versés par les membres en 2012 se sont chiffrés à 125,6 milliards de dollars (contre 133,5 milliards de dollars en 2011), ce qui représente 0,29 % de leur revenu national brut (RNB) cumulé (contre 0,31 % en 2011).

Les partenaires multilatéraux occupent pour leur part, le deuxième rang avec 48% de l'APD, dont 25% pour le Système des Nations Unies. Leurs déboursements ont enregistré une croissance rapide ces dernières années surtout au titre des dons.

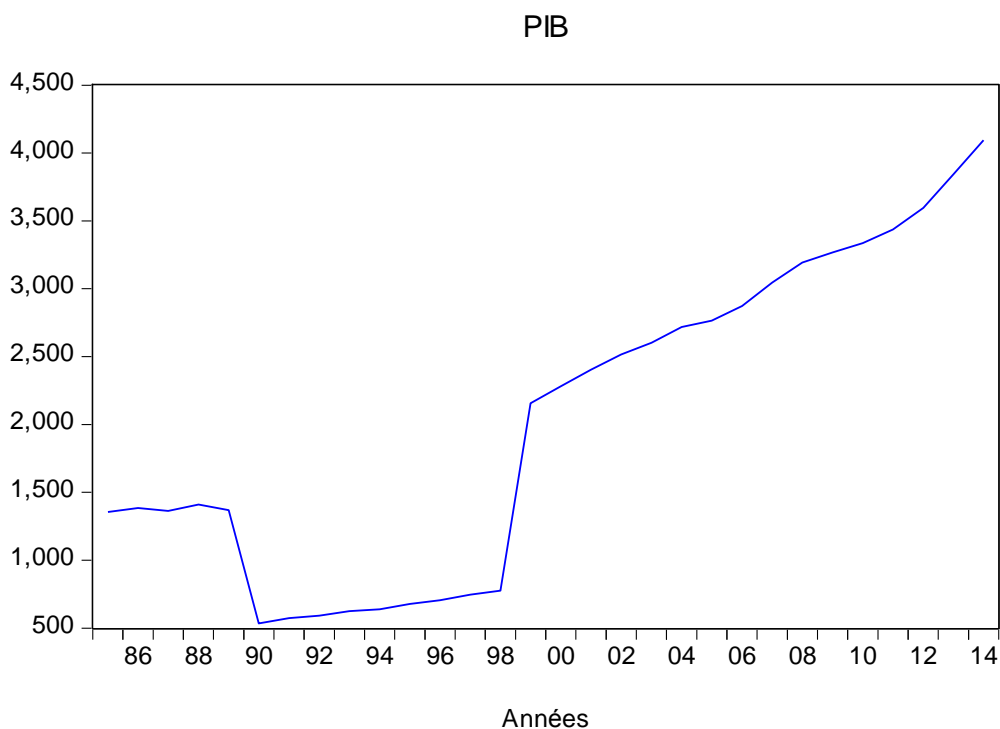
Enfin, les ONG n'apportent qu'une faible contribution, environ 3% au cours de la période. Le financement du développement par l'APD, analysé à travers l'évolution globale des décaissements ou selon la répartition par partenaire ou par type d'intervention, montre la forte dépendance du Bénin vis-à-vis de l'aide pour l'orientation de ses choix.

## 2.1.2- EVOLUTIONS DES VARIABLES SUR LA PERIODE D'ETUDE

Cette section a pour principal objet de donner un aperçu sur l'évolution des différentes variables d'études au cours de la période d'étude (1985 à 2014).

### 2.1.2.1- EVOLUTIONS DU PIB REEL (EN MILLIARDS DE FCFA)

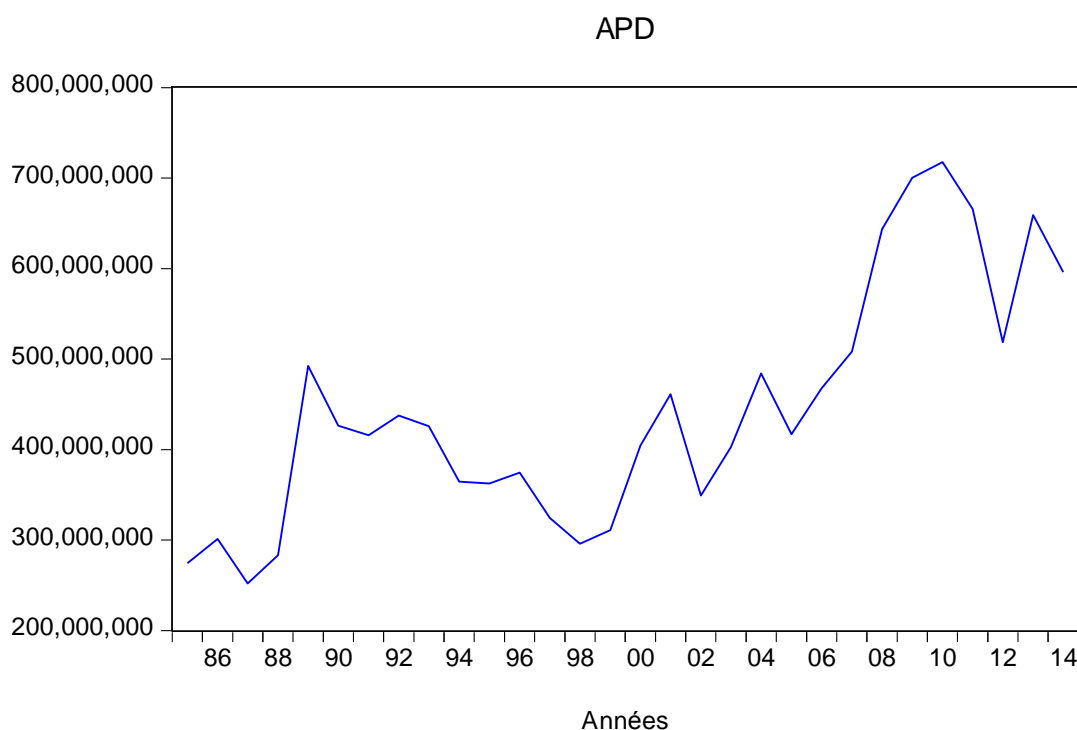
Graphique 1 : Evolutions du PIB réel (en milliards de FCFA)



L'évolution du PIB peut être résumée en deux principales étapes : la première de 1980 à 1989 et la seconde de 1990 à 2010. La première période de 1985 à 1988 a été marquée par un niveau de PIB relativement faible (1377.95 milliards de FCFA en moyenne) fortement lié à la crise économique survenue en 1987 et ayant entraîné de profonds déséquilibres des agrégats macroéconomiques. De 1989 à 1999 on note une baisse du PIB réel qui s'explique par la crise économique et sociale, de renonciation à l'idéologie marxiste-léniniste et du retour à l'économie de marché optée lors de la conférence des forces vives de la nation de février 1990. On note une faible reprise de la croissance du PIB de 1990 à 1999 liée à la mise en place du premier Programme d'Ajustement Structurel en 1989 ayant permis au Bénin de réaliser de meilleures performances en termes de croissance que le reste des pays de la zone franc mais il s'accéléra fortement à partir de la dévaluation du franc CFA en 1994 (638.28 milliards de FCFA). De 1999 à 2014 on constate une évolution croissante du PIB réel qui serait dû au changement de politique économique et surtout par le lancement des grands travaux en 2006.

### 2.1.2.2- EVOLUTION DE L'APD NETTE REÇUE (EN MILLIARDS D'USD)

Graphique 2 : Evolution de l'APD nette reçue en milliards USD

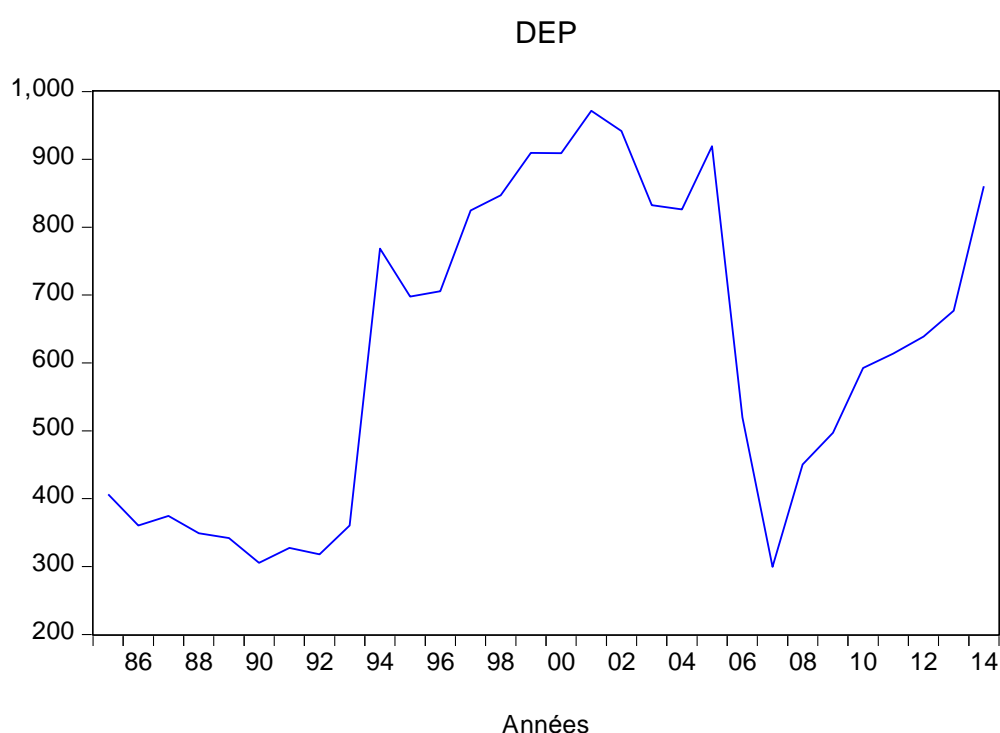


Même si l'aide enregistre un petit bond de 1985 à 1986 elle a baissé entre 1986 et 1988 en passant de 3.12 milliards USD à 2.83 milliards USD. La faiblesse des crédits octroyés s'explique d'une part par la faible capacité d'absorption des crédits par l'Etat et d'autre part par la moindre coopération entretenue avec quelques partenaires bilatéraux, mais aussi multilatéraux. On note un bond de l'APD nette reçue de 1989 à 2000 attestant du retour de la confiance des partenaires soutenu par la mise en œuvre du premier PAS en 1989. Avec le changement de parité en 1994, le volume a notablement diminué en passant de 4.25 milliards USD en 1993 jusqu'à 3.11 milliards USD. A la chute de 1998 s'est succédé une progression continue pour atteindre un montant de 200 milliards USD en 2001, soit une hausse de 65,4% en raison de la mise en œuvre de l'initiative PPTE. En effet, après son point de décision atteint en Juillet 2000, le Bénin a reçu un allègement total en 2001 d'un montant global de 1.11 milliards USD (CAA, 2002). La croissance est renouée ensuite, passant de 3.49 milliards USD en 2002 à 4.84 milliards USD en 2004 qui s'explique par une adhésion totale des partenaires au développement à la stratégie de réduction de la pauvreté de même elle a augmenté entre 2006 et 2010 en

passant respectivement de 4.67milliards USD a 7.17milliards USD s'expliquant par la signature Bénin au protocole d'accord sur la Déclaration de Paris .Enfin on constate une diminution de l'APD nette reçu de 2010 à 2014 du fait de la diminution de l'APD en faveur des PMA tandis qu' on avait constaté une augmentation de cette aide en 2013 ( 6.59 milliards USD )du fait de la baisse du niveau des allégements de dette, relativement élevé en 2013.

### 2.1.2.3- EVOLUTION DE LA DEP (EN MILLIARDS DE FCFA)

Graphique 3 : Evolution de la dette extérieure publique en milliards de FCFA

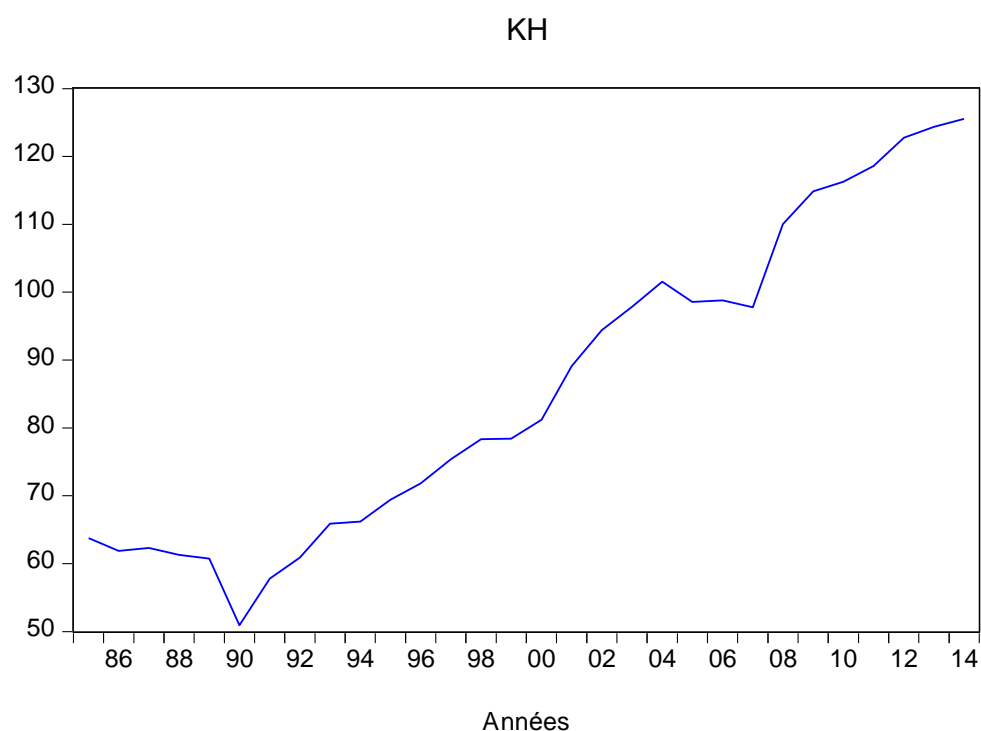


De 1985 à 1988, on observe une faible croissance du stock de la dette extérieure du Bénin extérieure. Cette situation peut être liée au besoin économique du pays pour amorcer son développement après la crise des années 1980. La chute observée de 1988 à 1989 est due à la signature du premier plan d'ajustement le 16 juin 1989 en échange d'une *facilité d'ajustement structurel* renforcé (FASR) de 21,9 millions de DTS (droits de tirages spéciaux du FMI) et du 22 juin 1989 le premier accord de rééchelonnement avec le **Club de Paris** (cartel des pays créanciers) pour un montant de 199 millions de dollars et reçoit un allégement de 14,1% de sa dette. Mais la hausse progressive du stock de la dette entre 1990 et début 1995 serait dû à la signature d'un second et troisième plan d'ajustement structurel, suivi respectivement le 18 décembre 1991 et le 21 juin 1993 par nouvel accord de rééchelonnement avec le Club de Paris (sur un

montant de 31 millions de dollars comprenant la dette précédemment rééchelonnée) en plus de la dévaluation de 1994 qui a doublé le stock de la dette passant de 360.3 Mds FCFA à 768.38 Mds FCFA. La faible hausse du stock de la dette constatée entre 1995 et 1999 serait causé par la soutenabilité de la dette jugé par les experts de Washington en 1999 après avoir arrivé au bout de son programme de réformes issue de la signature d'un nouvel accord triennal (1996-1999) avec le G7 et les institutions financières internationales pour une initiative la quarantaine de pays pauvres très endettés (PPTE), visant l'allègement d'une partie de leur dette en échange de réformes économiques avec le FMI et en passant pour la quatrième fois devant le Club de Paris (24 octobre 1996). La baisse considérable entre 2002 et 2007 serait dû à l'initiative PPTE « renforcée » et le Bénin repart pour un nouvel accord triennal courant jusqu'en 2007 : 265 millions de dollars d'allègement sont planifié. De 2008 à 2014 une forte augmentation du stock de la dette extérieure passant de 450.3 Mds de FCFA à 860.27 Mds FCFA.

#### 2.1.2.4- EVOLUTION DU CAPITAL HUMAIN (KH)

Graphique 4 : Evolution du capital humain



Le système éducatif béninois a été estampé par trois grandes étapes correspondant essentiellement aux majeures périodes de l'histoire politique béninoise.

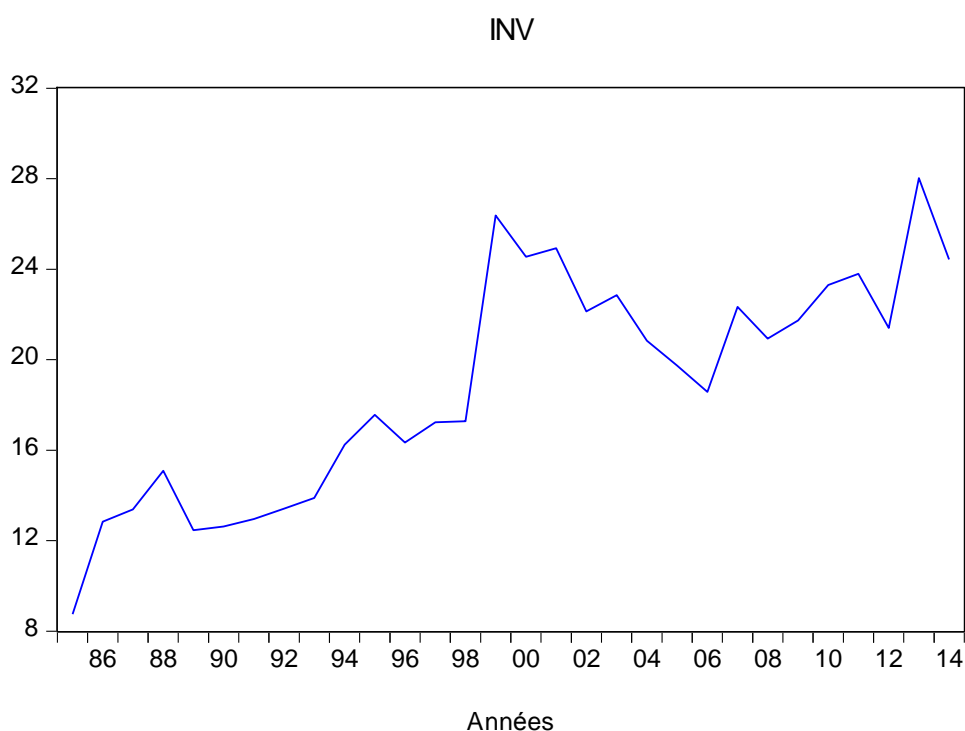
De 1960 à 1972, le système éducatif était calqué sur le système français qualifié de « Ecole Coloniale ». Suite à la révolution de 1972, le gouvernement a adhéré en 1975 à la réforme dite

de « l'Ecole Nouvelle » fondée sur un modèle de développement de type socialiste. Cette réforme de type socialiste s'est instituée sous le régime marxiste-léniniste du Président Mathieu KEREKOU pour substituer « l'Ecole Coloniale ». La tenue des Etats Généraux de l'Education (EGE) en octobre 1990 marque le début de la troisième période.

Le déclin de « l'Ecole Coloniale » à la fin de l'année 1980 a entraîné une baisse du taux brut de scolarisation, cette baisse va progresser jusqu'en 1989, année à laquelle le taux brut de atteint son niveau le plus faible de 60,75%. Cette diminution est due à la crise intervenue à la fin de l'année 1980 entraînant un déséquilibre des agrégats macroéconomiques en général et du revenu par tête en particulier, qui aura pour conséquence une déscolarisation massive des écoliers sur la période. Pour sortir le système éducatif béninois des profondes crises, la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 va jeter de nouvelles bases d'un nouveau système éducatif avec comme principal caractéristique l'adoption de nouveaux dans le cadre des « Nouveaux Programmes d'Etudes ». Ces nouvelles mesures prises ont permis de notables améliorations des indicateurs de base en général et du taux brut de scolarisation en particulier qui n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2014 où il est de 125,56%. Ce somptueux accroissement du taux brut de scolarisation est aussi attribuable à la gratuité de l'enseignement primaire décrétée en 2006 dans le cadre de la réalisation des OMD.

### 2.1.2.5- EVOLUTION DU TAUX D'INVESTISSEMENT

**Graphique 5:** Evolution Du taux d'investissement



A l'analyse du graphe ci-dessus, on remarque une faible croissance de l'investissement intérieur sur la période allant de 1985 à 1989. Ce faible niveau du taux d'investissement est relié à la crise économique qui est survenue en 1980 qui a amplement affaibli les capitaux des investisseurs privés avec pour implication le déséquilibre des agrégats macroéconomiques. Le taux d'investissement a connu une progression régulière passant de 12,95% en 1991 à 13,61% en 1992, puis à 17,56% en 1995. Cette évolution est due entre autres, aux infrastructures routières et aux travaux réalisés dans le cadre du Sommet de la Francophonie tenu à Cotonou en Décembre 1995. La croissance du PIB a reposé sur un taux d'investissement de l'ordre de 19,4% en moyenne entre 2000-2005, dont 8,0% pour le secteur public contre 11,4% pour le privé. Le niveau insuffisant de ce taux d'investissement s'explique, entre autres, par la faiblesse de l'épargne nationale (13% du PIB) et par le niveau modeste des Investissements Directs Etrangers (IDE) (1,5% du PIB en moyenne). Entre 2007 et 2008 on note une baisse taux d'investissement passant de 22.33% à 20.92% s'expliquant par la crise financière de 2008. Le taux d'investissement global est passé de 28.02% en 2013 à 24.43% en 2014. Cette baisse s'explique par une diminution du t à taux d'épargne intérieure brute 12,0% à 11.8% en 2014(Rapport UEMOA 2014).

### **2.1.3- RESULTATS OU CONTRIBUTION DE L'APD AU BENIN**

L'Aide Publique au Développement demeure une source de financement essentielle pour réaliser les buts et objectifs du Programme d'Action des gouvernements successifs qui ont dirigé le Bénin. Aussi importe-t-il d'examiner avec attention ses retombées sur le développement socio-économique de notre pays, le Bénin. L'APD dont le Bénin a bénéficié au cours de la période 1990-2000 est importante ; mais son impact sur le développement humain reste limité. Cette situation découle fondamentalement des conditions d'allocation de l'APD.

En premier lieu, il convient d'observer la répartition sectorielle de l'APD. Il est apparu que sur la période 1990-2000, près de 24% du montant cumulé de l'Aide a été absorbé par le secteur dit "Gestion de l'économie". Ce secteur, il faut le rappeler, désigne toutes les administrations chargées de la gestion des politiques et planification économique et financière.

L'éducation et la santé n'ont bénéficié que d'environ 18% du montant cumulé de l'APD de 1990 à 2001. Ceci montre la faible importance qui leur a été accordée, alors que le Bénin connaît de lourds déficits en matière de santé et d'instruction comme le montrent les indicateurs du développement.

Par ailleurs, l'affectation des ressources accordées aux secteurs vitaux ne semblent pas avoir privilégié l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des services essentiels. En effet, une

partie non négligeable de ces ressources a souvent servi à financer des dépenses improductives telles que les achats de véhicules coûteux aux fonctionnaires gestionnaires des projets, le paiement de primes et commissions sur les marchés, etc.

Deuxièmement, il importe de constater qu'une grande partie de l'aide porte sur l'assistance technique. En effet, il ressort de l'analyse cette période que 30% des ressources APD ont été octroyées sous forme de "Coopération technique" contre 25% seulement pour l'acquisition de biens et services liés à la réalisation des projets de développement. Le choix du recours à l'assistance technique extérieure échappe souvent à la partie béninoise, et apparaît plutôt pour certains partenaires comme une condition non négociable à la mise en place de l'aide. Ainsi, avec de telles conditions d'utilisation, l'efficacité de l'Aide "liée" ou "conditionnée" demeure réduite et son impact sur le développement humain reste négligeable. L'affectation irrationnelle par le pays bénéficiaire et le poids de l'assistance technique réduisent les opportunités des populations à tirer profit de l'APD qui comporte de ce fait une part d'iniquité et d'instabilité.

Enfin, l'APD ne s'inscrit pas dans la durée tant du point de vue de sa gestion que des conditions d'octroi. Les partenaires au développement ne se soucient pas toujours des priorités du Bénin. Cette situation est illustrée par les arrangements auxquels se livrent les gestionnaires des ressources APD des pays partenaires et bénéficiaires ; de tels arrangements se font au détriment des intérêts préalablement visés des populations bénéficiaires. C'est ainsi que la lassitude de plus en plus exprimée par les populations des pays donateurs, les crises sociales provoquées par des situations de misère dans les pays en développement paraissent justifier les faibles retombées de l'APD sur les secteurs clés que nous verrons.

### ***APD et éducation***

Le secteur de l'éducation est l'un des piliers du développement dans la mesure où l'ignorance est la pire maladie à l'origine de l'aggravation de la pauvreté humaine. L'APD au Bénin a pratiquement négligé le financement de l'éducation jusque dans les années 90. Ce n'est qu'à partir de 1994 que certains partenaires se sont intéressés au financement de l'Education en faisant passer les concours d'un montant de 2,8milliards FCFA en 1992 à 5 milliards F CFA en 1995, 14,2 milliards en 1996, 24,6milliards en 1997.

Ces concours ont baissé par la suite pour se stabiliser autour de 20 milliards depuis 1999. Le financement de l'éducation de base qui était évalué à 43% de l'APD accordée à l'ensemble du secteur de l'éducation entre 1992 et 1997, a atteint son point culminant en 1994 avec 70,2%. A partir de 1997, la part de "l'APD Education de base" a diminué revenant à 44% en 2000.

Rapportée à l'APD total, l'aide en faveur de l'Education de base se situe en moyenne annuelle à 3,1% entre 1990 et 1995, et à 4,8% entre 1996 et 2000.

L'Education des Adulte est le parent pauvre de ce secteur. Or nous savons tous que l'éducation aujourd'hui doit être une « éducation tout au long de la vie ».

Le Bénin a reçu une aide importante ces dernières années pour la réforme de son système éducatif. Ainsi, les experts ont conçu les Nouveaux Programmes d'Etudes(NPE). Ces nouveaux programmes d'enseignement sont actuellement décriés par les acteurs du système d'enseignement : les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. Mais étant donné que c'est sur financement extérieur, les autorités ont des difficultés pour y renoncer. Tout comme si on préférerait sacrifier des générations des enfants béninois à une éducation à la baisse. Dans ces conditions, il est préférable que les bailleurs gardent leur financement, disent la plupart de mes concitoyens.

### ***APD et santé***

Le secteur de la santé n'a pas toujours bénéficié d'une grande priorité dans l'APD.

En effet, de 1990 à 1995, l'APD à la santé n'atteignait même pas 10 milliards FCFA (4,3 milliards F CFA en 1990). C'est seulement à partir de 1996 que certains partenaires ont commencé à prêter une attention particulière à ce secteur pourtant vital. Le niveau de l'APD est passé à 22,9 milliards F CFA en 1996 (12,9% du total de l'aide) pour retomber néanmoins autour de 10 milliards F CFA en 1997, soit 7,6% de l'aide totale. Il a amorcé de nouveau une hausse en 1999 pour se stabiliser autour de 20 milliards F CFA, soit près de 12% de l'aide totale.

L'APD allouée aux soins de santé primaire représente une plus grande part du montant global du secteur de la Santé ; ce qui traduit l'intérêt que les partenaires au développement accordent à ce secteur. En effet, la part de l'APD à la santé allouée aux soins de santé primaires se situe en moyenne à 68,2% au cours de la période sous revue, les efforts les plus importants s'étant consentis en 1990 et en 1996, avec des parts respectives de 83% et 87,4%.

### ***APD et le développement social***

L'APD au développement social qui englobe l'aide aux travaux relatifs à l'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement du milieu de vie des populations est demeurée modeste contrairement aux deux autres secteurs de la santé et de l'éducation qui ont suscité plus d'intérêt les dernières années. L'aide accordée à ce secteur a évolué en dents de scie de 1996 à 2000 : en 1996, les déboursements ont représenté 8,4% du total de l'aide avant de retomber à

6,5% en 1997 pour remonter ensuite à 7,3%. Ils ont de nouveau chuté en 1999 à 5,8% pour revenir à 7,9% en 2000. Le sous-secteur de l'« eau potable et assainissement » a absorbé près de 58% de l'aide au développement social au cours des dix dernières années.

### *APD et agriculture*

L'APD accordée à l'agriculture (y compris l'élevage, les forêts et la pêche) est loin de refléter l'importance de ce secteur dans l'économie qui occupe plus de 80% de la population. En effet, l'aide consacrée à ce secteur se situe autour de 8% de l'aide totale depuis 1996. Les interventions des partenaires au développement dans le secteur agricole se sont concentrées prioritairement dans le domaine des cultures vivrières et de l'élevage.

De 46,3% en 1990, la part de l'APD consacrée à ces activités dans l'APD pour l'agriculture a atteint 79,3% en 1999 pour ensuite baisser à 63,6% en 2000, situant au total le niveau de la part moyenne à 62%. L'évolution du ratio APD par tête d'habitant accordé au sous-secteur des cultures vivrières et de l'élevage montre qu'il n'a pratiquement pas bénéficié de l'attention des partenaires extérieurs avant 1994. Après 1994, il a connu une évolution en dents de scie avec une rapide augmentation en 1995 et 1998 (27,2% et 33,6% respectivement) alors qu'il a fortement baissé en 1996 et 1997 (31,4% et 17,4% respectivement), une hausse de 4% en 1999 et une baisse de 1,6% en 2000. Le développement et les procédures d'élaboration du budget de l'Etat, ces différences sont donc un obstacle à l'efficacité de l'aide. D'où l'importance pour les donateurs de respecter les grandes lignes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement » s'agissant de l'appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle.

## **SECTION 2 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

La méthodologie permettra de présenter le modèle utilisé pour les estimations économétriques, la définition des variables de l'étude, les résultats attendus, la technique d'estimations économétriques, la méthode de validation des hypothèses et les sources de données.

### **2.2.1- PRESENTATION DU MODELE**

Il s'agira ici, de présenter les différentes composantes du modèle que nous utiliserons pour l'estimation. La vérification de nos hypothèses impose une démarche empirique. Pour faire une bonne estimation, nous nous appuierons sur le modèle de d'Auschauer (1989).

Auschauer s'est inspiré d'une fonction de Cobb-Douglas qui explique la production en fonction du volume de travail et du capital. La forme fonctionnelle du modèle est la suivante :

$$Y = f(K, L) = AK^\alpha L^\beta E(1), \text{ avec}$$

$Y$  = production ;  $K$  = volume du facteur capital et  $L$  = volume du facteur travail.

En linéarisant ce modèle, on obtient la forme suivante :

$$\mathbf{Log(Y) = log(A) + \alpha \log(K) + \beta \log(L) \quad E \quad (2)}$$

Dans le cadre de notre étude, quelques modifications seront apportées à cette fonction de production. Le coefficient  $A$  est spécifié de la manière suivante :

$$\mathbf{A = A_0 e^{\alpha_3 KH}}$$

Le modèle spécifié est le suivant :

$$\mathbf{Log (PIB) = \alpha_0 + \alpha_1 \text{Log}(APD) + \alpha_2 \text{Log}(DEP) + \alpha_3 KH + \alpha_4 INV + \varepsilon_t \quad E \quad (3)}$$

avec  $\alpha_0 = \log(A_0)$

**APD** : aide publique au développement nette reçue

**PIB**: produit intérieur brut réel

**DEP**: dette extérieure publique.

**INV**: taux d'investissement

**KH**: capital humain

$\alpha_0$  : est la constante du modèle.

$\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3, \alpha_4$  et sont les coefficients du modèle.

$\varepsilon$  Est le terme d'erreur du modèle.

L'estimation de ce modèle sera effectuée à partir de données provenant essentiellement des bases de données de la Banque Mondiale ; la BCEAO et le logiciel utilisé à cet effet est EconometricViews (Eviews 7.0) sur la période de 1985 à 2014.

## 2.2.2- DEFINITION DES VARIABLES D'ETUDE

### 2.2.2.1- VARIABLE DEPENDANTE

C'est la performance économique du Bénin mesurée par le niveau du PIB réel. Le PIB réel est en effet un indicateur du développement économique ainsi que de l'efficacité et de la productivité de l'économie. Son niveau élevé indique la prospérité de l'économie du pays.

### 2.2.2.2- VARIABLES EXPLICATIVES

Comme variables explicatives de notre modèle nous avons :

Aide publique au développement (APD) : nous retiendrons l'APD en termes de flux à la Période choisie car l'objectif est de déterminer l'effet de ces flux sur la croissance économique du Bénin. Le signe attendu du coefficient de cette variable devrait être Positif.

Investissement intérieur brut (INV) : mesuré par le taux d'investissement par rapport au produit intérieur brut. Il est considéré comme un moteur de croissance, tant pour l'école

Néoclassique que pour la théorie keynésienne. Donc à ce niveau également, un effet positif sur la croissance est attendu.

Dette extérieure publique (DEP) : mesurée par le stock de la dette extérieure en milliards de FCFA. Un niveau élevé suggère une forte dépendance de l'extérieur, qui peut être défavorable à la croissance.

Capital Humain (KH) : est approché le taux brut de scolarisation au cycle primaire. En effet, le niveau d'éducation de la population constitue un atout indéniable pour la promotion de l'APD car un stock de capital plus élevé suppose une facilitation de la transmission des innovations technologiques, permettant l'augmentation de la productivité grâce à une utilisation plus efficace des investissements et par conséquent une amélioration de la croissance. L'éducation (l'investissement dans le capital humain) est au moins aussi importante que l'investissement dans le capital physique pour qu'un pays connaisse une croissance fructueuse à long terme. Certains économistes ont expliqué que le capital humain était important pour la croissance économique car il est porteur d'externalités positives (mesure l'effet des décisions d'un individu sur le bien être d'un tiers).

### 2.2.3-RESULTATS ATTENDUS

Les signes attendus des coefficients de nos variables d'étude se résument dans le tableau suivant :

**Tableau 1:** Signes attendus des coefficients des variables

Variabes	Coefficients	Signe attend
APD	$\alpha_1$	+
DEP	$\alpha_2$	-
INV	$\alpha_3$	+
KH	$\alpha_4$	+

**Source:** Auteurs 2017, réalisé à partir de l'analyse des variables.

### 2.2.4- TECHNIQUE D'ESTIMATIONS ECONOMETRIQUES

#### 2.2.4.1- TEST DE STATIONNARITE

Les données de l'étude sont des séries temporelles. Il faudrait alors étudier leurs caractéristiques stochastiques afin de savoir si elles sont stationnaires ou non. Plus précisément il s'agit de faire le test de racine-unitaire sur ces séries. Pour cela, on effectuera le test amélioré de Dickey-Fuller. Ce test permet non seulement de détecter l'existence d'une tendance (test de racine-unitaire) mais aussi de déterminer la meilleure manière de rendre stationnaire une chronique.

La mise en œuvre de ce test (test de Dickey-Fuller) passe par trois différents modèles de bases que sont :

**Modèle 1 :** Modèle sans constante ni tendance déterministe.

$$X_t = \phi X_{t-1} + \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + w_t$$

**Modèle 2 :** Modèle avec constante et sans tendance déterministe.

$$X_t = \phi X_{t-1} + \alpha + \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + w_t$$

**Modèle 3 :** Modèle avec constante et tendance

$$X_t = \phi X_{t-1} + \alpha + \beta_t \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + w_t$$

Dans ces trois modèles,  $w$  est l'erreur à l'instant  $t$ ,  $X_t$  est la valeur de la série à la période  $t$  et  $w_t \sim N(0, \sigma^2)$ .

On teste alors l'hypothèse nulle  $H_0 : \phi = 0$  (non stationnarité) contre l'hypothèse alternative  $H_1 : \phi \neq 0$  en se référant aux valeurs tabulées de Dickey-Fuller. Dans la mesure où les valeurs critiques sont négatives, la règle de décision est la suivante :

- Si la valeur calculée de la t-statistique associée à  $\phi$  est inférieure à la valeur critique tabulée, on rejette l'hypothèse nulle de racine unitaire : la série étudiée est donc stationnaire ;
- Si la valeur calculée de la t-statistique associée à  $\phi$  est supérieure à la valeur critique tabulée, on ne rejette pas l'hypothèse nulle de non stationnarité.

Il convient en effet d'appliquer le test de Dickey-Fuller sur un des trois modèles.

Pour cela on adopte une stratégie séquentielle en trois étapes.

**1ère étape :** on estime le modèle (3). On commence par tester la significativité de la tendance en se référant au tableau de Dickey-Fuller. Deux cas peuvent se présenter :

- Si la tendance n'est pas significative, on passe à l'étape 2 ;

- Si la tendance est significative, on teste l'hypothèse nulle de racine-unitaire en comparant la  $t$ -statistique de  $X_t$  aux valeurs tabulées de Dickey-Fuller. On a deux possibilités :
  - Si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle,  $X_t$  est non stationnaire. Dans ce cas il faut la différencier et commencer la procédure de test sur la série en différence première ;
  - Si l'on rejette l'hypothèse nulle,  $X_t$  est stationnaire en trend. Dans ce cas, la procédure du test s'arrête et l'on peut travailler sur la série  $t X$  (mais en enlevant le trend).

**2ème étape** : Cette étape ne doit être appliquée que si la tendance dans le modèle (3) n'est pas significative. On estime le modèle (2) en commençant par tester la significativité de la constante :

- ✓ Si la constante n'est pas significative, on passe à l'étape (3) ;
- ✓ Si la constante est significative, on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire :
  - Si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle,  $X_t$  est non stationnaire. Dans ce cas, il faut différencier et recommencer la procédure du test sur la série en différence première ;
  - Si l'on rejette l'hypothèse nulle,  $X_t$  est stationnaire et la procédure du test s'arrête. On peut alors travailler directement sur la série traitée.

**3ème étape**: Celle-ci ne doit être abordée que si la constante dans le modèle (2) n'est pas significative. On estime alors le modèle (1) et on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire en utilisant les valeurs critiques :

- Si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle,  $X_t$  est non stationnaire ; il faut donc la différencier et tester la stationnarité de la série en différence première ;
- Si l'on rejette l'hypothèse nulle, la série est donc stationnaire et la procédure du test s'arrête.

Après l'estimation du modèle, il convient de vérifier sa validité d'un point de vue économétrique. Celle-ci s'appuie sur trois principaux tests. Il s'agit notamment du test de normalité des erreurs, du test d'autocorrélation des erreurs de Breusch-Godfrey, et celui d'hétéroscédasticité des erreurs.

## 2.2.4-2- VALIDATION DU MODELE

### 2.2.4.2-1- TEST DE NORMALITE DES ERREURS

L'hypothèse de normalité des erreurs précise la distribution statistique des estimateurs. C'est donc grâce à cette hypothèse que l'inférence statistique peut se réaliser. Cette hypothèse peut être testée sur les variables du modèle ou les termes d'erreurs du modèle. Ce test est réalisé grâce à la statistique de Jarque-Bera, (1980) notée JB qui suit une loi de Khi deux à deux degré

de liberté et égale à 5,99 au seuil de 5%. Il permet de savoir si les termes d'erreurs suivent une loi normale ou non. En effet la règle de décision est la suivante :

- Si  $JB < 5,99$  alors les termes d'erreurs suivent une loi normale.
- Si  $JB \geq 5,99$  les termes d'erreurs ne suivent pas une loi normale.

#### **2.2.4.2.2- TEST D'AUTOCORRELATION DES ERREURS**

Il s'agit de tester si l'erreur à un instant (t) a d'influence sur l'erreur des autres instants ou encore si l'erreur est indépendante d'une période à une autre. Le test de Breusch-Godfrey est réalisé dans le cas d'espèce. La statistique Breusch-Godfrey donnée par  $BG = n \cdot R^2$  suit une loi de Khi-Deux à p degré de liberté avec :

p : nombre de retards des résidus

n : nombre d'observations

$R^2$  : le coefficient de détermination

L'hypothèse de non autocorrélation des erreurs est acceptée si la probabilité est supérieure au seuil critique de 5% ou si  $n \cdot R^2 < \text{Khi-Deux}$  lu.

#### **2.2.4.2.2- TEST D'HETEROSCEDASTICITE DES ERREURS**

Il est utilisé pour tester la constance de la variance de l'erreur dans le temps. Ce test permet de mesurer le risque de l'amplitude de l'erreur quel que soit la période. Les erreurs sont hétéroscédastiques si la probabilité est inférieure au seuil critique de 5%.

## CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSE EMPIRIQUES ET SUGGESTIONS

### SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS

Cette section est consacrée à la présentation des résultats des estimations, aux différentes analyses économétriques et interprétations ainsi que les recommandations qui y découlent.

#### 3-1-1- SYNTHESE DES RESULTATS DU TEST DE STATIONNARITE DES SERIES

Afin de déterminer la stationnarité des variables, le test de Dickey-Fuller augmenté a été appliqué aux différentes variables du modèle afin de déterminer l'ordre d'intégration de celles-ci. Les résultats de ce test sont consignés dans le tableau ci-dessous et les détails relatifs à ce test figurent en annexe.

Les résultats du test de racine-unitaire de Dickey-Fuller (ADF) montrent que, au seuil de 5% les variables LPIB, LAPD, LDEP, INV et KH sont tous stationnaires en différence première, donc intégrées d'ordre 1.

**Tableau 2** : Résultats du test de stationnarité

VA-RIABLES	RE-TARD	VALEURS CULEES	CAL-VALEURS BULEES	TA-CONCLU- SION
LPIB	0	-5.0129	-3.5806	I(1)
LAPD	0	-5.7600	-3.5806	I(1)
LDEP	0	-4.6220	-3.5806	I(1)
INV	0	-7.4316	-3.5806	I(1)
KH	0	-5.0694	-3.5806	I(1)

Source : Auteurs 2017, réalisé à partir du logiciel Eviews.

#### 3-1-2-PRESENTATION DES RESULTATS DU TEST DE COINTEGRATION DE JOHANSEN

Le test de stationnarité à lui tout seul ne permet pas de voir si les variables sont en relation d'équilibre de long terme et si la corrélation qui existe entre elles n'est pas fausse. Pour le savoir, il est nécessaire de réaliser un test de cointégration. A cet effet, le test de Johansen utilisé est exécutable même lorsque les variables ne sont pas de même ordre d'intégration.

Les résultats du test de cointégration(en annexe) montrent qu'il existe deux (02) relations de cointégration au seuil de 5% selon le test de trace. Ce résultat est confirmé par le test du maximum de vraisemblance. On en déduit que les séries LPIB, LAPD, LDEP, INV, et KH sont

cointégrées. Par conséquent, il convient d'estimer la relation entre les variables à travers un Modèle à Correction d'Erreur (MCE) en plus du modèle de long terme, un modèle de court terme.

### 3-1-3-PRESENTATION DES RESULTATS DU MODELE A CORRECTION D'ERREUR

#### Modèle à la Hendry

$$D(LPIB) = \beta_0 + \beta_1 D(LAPD) + \beta_2 D(LDEP) + \beta_3 D(INV) + \beta_4 D(KH) + \beta_5 LPIB(-1) + \beta_6 LAPD(-1) + \beta_7 LDEP(-1) + \beta_8 INV(-1) + \beta_9 KH(-1) + ut$$

E(4)

Où D est l'opérateur de différence première défini par :

$$D(X_t) = X_t - X_{t-1}$$

Les coefficients  $\beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4$ , représentent la dynamique de court terme et les coefficients  $\beta_5, \beta_7, \beta_8, \beta_9$  caractérisent l'équilibre de long terme. Le coefficient  $\beta_6$  est le coefficient de correction d'erreur, il doit être négatif et significatif au seuil de 5%. Le coefficient de correction d'erreur indique la vitesse d'ajustement de la variable explicative (LPIB) pour retourner à l'équilibre de long terme suite à un choc. Le coefficient  $\beta_0$  représente la constante du modèle.

#### 3.1.4- QUALITE DES ESTIMATIONS

Le tableau suivant présente les variables et les coefficients respectivement à court terme et à long terme.

VARIABLES	COEFFICIENT	PROBABILITE	COEFFICIENT	PROBABILITE
LAPD	-0.234973	0.3776	-0.913722	0.0179
LDEP	-0.142794	0.4731	-0.598662	0.0138
INV	0.041342	0.0180	0.053474	0.0363
KH	0.019207	0.1008	0.030079	0.0000

**Source** : Auteurs 2017, réalisé à partir d'Eviews

Des résultats de l'estimation du modèle à correction d'erreurs, la statistique de Fisher (Prob (F-statistic) = 0.001225) est significativement différent de zéro au seuil de 5%, le modèle est donc globalement significatif ; ainsi les variables explicatives exercent une influence significative sur le niveau du PIB et donc sur la croissance économique du Bénin.

La valeur de la statistique de Durbin-Waston égale à 2.538831 ( $d_2 < DW < 5 - d_2$ ) montre l'absence d'une éventuelle autocorrélation des erreurs. Aussi, le coefficient de  $R^2 = 0.711510$

montre que les variables du modèle prises ensemble exerce une influence à hauteur de 71 % sur la croissance du PIB.

Toutefois, les résultats montrent que les variables : LAPD, LDEP, INV et KH sont significative au seuil de 5% à long terme car la probabilité associée à la statistique de Student du coefficient de chacun de ces variables est inférieures à 5% .Il en résulte que, lorsque les variables explicatives sont prises individuellement, les variables LAPD, LDEP, INV et KH influence assez significativement la croissance économique du Bénin à long terme.

Par ailleurs, le résultat des estimations montre que les différents signes attendus des différentes variables sont tous observés comme l'avait prévu la revue de littérature hormis la variable LAPD dont le coefficient est négatif.

Les coefficients des variables explicatives LAPD et LDEP s'interprétant sous forme d'élasticité et ceux des variables INV et KH sous forme de taux marginal.

Ainsi, des résultats de l'estimation, on a les interprétations suivantes :

L'élasticité de l'APD par rapport au PIB de court terme est égale à -0.234 alors que celle de long terme est -0.913. Cela signifie qu'une augmentation de 10% des APD diminue la croissance du PIB de 2.34% et de 9.13% respectivement dans le court terme et long terme. On en déduit donc qu'au fur et à mesure que l'aide devient importante la croissance du PIB diminue. L'élasticité de la DEP par rapport au PIB de court terme est égale à -0.142 alors que celle de long terme est -0.598. Cela signifie qu'une augmentation de 10% de la DEP entraîne une baisse de la croissance du PIB de 1.42% et 5.98% respectivement dans le court terme et long terme. Ces résultats permettent de conclure que la dette extérieure publique n'exerce pas une influence sur la croissance à court comme à long terme.

En effet, la situation économique des pays en besoin de financement ne leur permet pas de financer leur projet de développement. Ils font donc recours à l'endettement extérieur afin de mettre en œuvre leurs politiques de développement.

Le taux marginal de l'investissement intérieur par rapport à la croissance du PIB de court terme est de 0.041 alors que celui de long terme est de 0.053. Si donc l'on accroît de un (01) point l'investissement intérieur, on observe plus un accroissement du PIB à long terme. Ce résultat issu de l'estimation montre le rôle des investissements dans le processus de croissance de la production et est en accord avec les résultats de nombreuses études

L'incidence du taux brut de scolarisation du cycle primaire sur la croissance du PIB réel est positive de 0.019% et 0.030% respectivement dans le court terme et long terme traduisant ainsi

l'effet positif de l'investissement en capital humain sur la croissance économique mise en évidence dans le modèle de SOLOW. Ce qui permet de féliciter le gouvernement pour son instauration de la gratuité de l'inscription de l'enseignement primaire.

## **SECTION 2 : VALIDATION DU MCE, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET SUGES-TIONS**

### **3.2.1-VALIDATION DU MODELE MCE**

#### **3.2.1.1-TEST DE NORMALITE DES ERREURS**

Le test de normalité de Jarque-Berra est utilisé pour vérifier la normalité des erreurs. La statistique de Jarque-Berra de 0.2802 est inférieure à 5,99. L'hypothèse de normalité des erreurs est acceptée au seuil de 5% et les erreurs sont donc distribuées suivant une loi normale.

#### **3.2.1.2- TEST D'HETEROSCEDASTICITE DES ERREURS**

La probabilité du test de Breuch-Godfreyabilité associée à la statistique de Fisher (0,07) est supérieure à 5%. Donc l'hypothèse nulle d'homoscédasticité des erreurs est acceptée au seuil de 5%. Ainsi, la variance du terme d'erreurs du modèle à correction d'erreur est constante dans le temps. Autrement le risque d'amplitude de l'erreur est le même quelque soit la période.

#### **3.2.1.3- TEST D'AUTOCORRELATION DES ERREURS**

Les résultats du test de Breuch-Godfrey montrent que la probabilité associée à la statistique de Fisher de 0,9585 est supérieure à 5%. On accepte l'hypothèse de non autocorrélation des erreurs au seuil de 5%. Autrement dit les erreurs du modèle MCE sont indépendantes dans 95% des cas, c'est-à-dire que les erreurs d'une période n'influent pas celles d'autres périodes.

Au total, les erreurs du modèle sont distribuées suivant une loi normale, non autocorrélées et homoscédastiques d'une part, et d'autre part la valeur élevée du coefficient de détermination étant de 0,7115 et  $\text{prob}(F\text{-statistic})=0,0012$ . Ces résultats montrent que le modèle est explicatif et significatif dans son ensemble au seuil de 5%. Ces résultats sont économétriquement satisfaisants et permettent donc de valider le modèle. De plus, la non autocorrélation des erreurs ( $DW=2,5388$ ) témoigne d'une bonne estimation. Toutefois, on note que seule la variable INV est significative au seuil de 10% à court et long terme et seule la variable LAPD est significative au seuil de 5% à long terme.

### **3.2.2-VERIFICATION DES HYPOTHESES**

L'analyse des résultats de l'estimation montrent bien que l'évolution de l'aide publique au développement n'est pas régulière. L'hypothèse 1 n'est donc pas vérifiée. Le coefficient de la

variable LDEP est négatif et ceux de la variable KH et INV sont positifs. Ces résultats conviennent à ceux attendus. Cependant, nos résultats ont montré une relation négative entre l'APD et la croissance économique. L'hypothèse 2 n'est donc pas vérifiée.

### 3.2.3- SUGGESTIONS

Cette étude a eu pour principal objectif d'étudier l'effet de l'APD sur la croissance économique du Bénin. Pour ce fait, nous avons utilisé un Modèle à Correction d'Erreur. A partir des analyses qui précèdent, il est alors possible de dégager quelques implications en termes de politiques économiques.

Les aides en général ont pour desseins d'atteindre des objectifs légitimes comme le développement des infrastructures, la croissance, la réduction de la pauvreté. Pour que l'aide soit efficace, il convient la mise au point de certaines dispositions afin que les organismes d'aide au développement collaborent étroitement avec les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile. A cet effet pour tirer pleinement profit des effets et externalités positifs de l'APD, nous suggérons les mesures suivantes :

- Repérer sur place des partenaires fiables, représentatifs et responsables pour conduire les programmes de réforme, les organismes d'aide au développement pouvant s'attacher à soutenir leurs efforts et à agir comme des vecteurs de changement.
- Mettre en œuvre une politique nationale de l'aide au développement.
- Mettre en place un système planification-programmation afin de rendre visible les statistiques de l'efficacité de l'aide.
- Améliorer la qualité de la main d'œuvre et le fonctionnement du marché de travail, l'Etat doit donc augmenter les dépenses publiques d'éducation en vue :
  - d'une amélioration des qualifications des employés par un renforcement des formations techniques dans l'enseignement.
  - d'un développement accru des formations professionnelles supérieures courtes.
  - d'un développement accru des systèmes de formation professionnelle continue en collaboration étroite avec le secteur privé.
- Inciter par les moyens de la sensibilisation et de la formation, les parlementaires à voter à bonne date les lois de règlements et les lois de finance en vue d'améliorer la gestion des finances publiques.
- Améliorer l'administration pour une gouvernance au service du développement (réforme de la fonction publique, promotion d'une culture de transparence au niveau de tous les acteurs de développement, assainissement du secteur judiciaire).
- Dynamiser le partenariat public-privé en les associant à l'élaboration des politiques, programmes et projets de développement.

## CONCLUSION

Depuis les indépendances, le Bénin a bénéficié d'énormes appuis financiers de l'extérieur sous forme d'aide publique au développement, en vue d'amorcer une croissance économique et donc d'assurer un développement et bien être de sa population. En dépit de ces appuis financiers importants, le taux de croissance économique pauvrete continuent et la de s'aggraver d'année en année. Fort de ce constat, il était question dans cette étude de s'intéresser à la corrélation qui existe entre l'APD et la croissance économique. Pour cela il a fallu apprécier le rapport ou l'action de l'APD sur le Produit Intérieur Brut qui est un indicateur qui permet d'apprécier l'état de développement des pays. Par un modèle à correction d'erreurs), on est parvenu à établir une relation entre l'aide publique au développement et le PIB qui est négative. Par ailleurs, la faible efficacité de l'APD consécutive aux conditions d'intervention dictées par les partenaires et à la mauvaise gestion par l'administration nationale, n'a pas permis de déclencher le processus de développement, mais a plutôt conduit à une dépendance financière du Bénin vis à vis de l'APD dont les effets pervers se sont traduits par des problèmes de financement du développement . Le défi au plan national sera donc d'une part de créer les conditions d'une croissance forte ; d'autre part de fournir des efforts qui garantissent non seulement la solidité des rapports avec les pays donateurs, mais aussi une meilleure gestion de l'aide afin d'accélérer la réussite de la politique nationale de croissance

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**Africa: Growth, Savings, and Investment, 1986-93**, Occasional Papers 118, Washington  
**Alesina A., D. Dollar (2000)**. "Who gives foreign aid to whom and why?" *Journal of Economic Growth* n°5, pp 33-63.

**Alexandre Nshue and M. Mokime**, "Modèles de croissance économique" Juillet 2012, pp-3  
**BAD, Rapport sur le développement en Afrique, 2006.**

**Bassene**, Marche APD asymétrie d'information, 2012

**Bauer. P (1972)**. "Dissent on Development", Cambridge Harvard University Press

**Boone. P (1994)**. "The impact of foreign aid on savings and growth," Center for Economic

**Burnside. C and D. Dollar (1998)**. "Aid, The incentive Regime, and Poverty Reduction",

**Burnside. C and D. Dollar (2000)**. "Aid, Policies, and Growth." *American Economic*

**Charlemagne B. IGUE**, "Aide publique au Développement, dépenses sociales et croissance pro-pauvre au Bénin", FASEG-UAC

**Chauvet. Land P. Guillaumont (2002)**, "Aid and Growth Revisited: Policy, Economic

**Chenery and Bruno** *Development Alternatives in an open Economy: The case of Israel*, *Economic journal* 72(285), 79-103, 1962.

**Chenery, H. B. and A. M. Strout**, "*Foreign assistance and economic development*", *American Economic Review* 56, 679-733, 1966

**D.C.:** International Monetary Fund.

**DAGBETO G. and ZOGO S. (2011)** : Impact de l'Aide Publique au Développement sur la croissance économique du BENIN

**Dalgaard, Hansen H. and F. Tarp (2004)**, "On the empirics of foreign aid and growth,"

**Developed Countries**, *Economic Journal* 97(387), pp 616-41.

**Developed Countries**, *Journal of Political Economy* 81(1), pp 120-130.

*Development*, 12, pp 375-398.

**SENOU. B**, Mai 2016, cours d'économétrie L3, Economie Appliquée, FASEG-UAC

**SOGLO. Y**, Avril 2016, cours de pratique de l'économétrie, Economie Appliquée, FASEG-UAC

**Dunning, T. (2004)**, "Conditioning the effects of aid: Cold war politics, donor credibility, and democracy in Africa", *International Organization* 58: 409-423.

- Durbarry. R, Gemmell N. and D. GREENAWAY (1998)**, “New evidence on the impact of foreign aid on economic growth,” CREDIT Research Paper n°98/8, Centre for Research in **Economic Development and International Trade**, University of Nottingham.
- Economic Development and Cultural Change**, 18(3), pp 313-27.
- Economic Journal**, 114 (496), 191-216.
- Economics**, 64, pp 547-570.
- Empirics**”, working paper n° 32, Center for Global Development.
- European Economic Review** 32(9), pp 1777-1795.
- Global Development Working Paper n°39 (April)**.
- Griffin K.B and J.L. Enos (1970)**. “Foreign assistance: objectives and consequences”,
- GUEYE Fatou (2006)** : Efficacité de l'Aide Publique au Développement : cas du Sénégal
- Guillaumont, P. and ChauvetL. (2001)**, “Aid and performance: A reassessment”. Journal
- Hadjimichael, M.T.Ghura, D. Mühleisen, M., Ord, R. and E.M. Uçer, (1995)** “Sub-Saharan
- Hansen. H and F. Tarp (2000)**, “Aid effectiveness disputed”, Journal of International
- Hansen. H and F. Tarp (2001)**, “Aid and growth regressions”, Journal of Development
- Huguet AKPLOGAN**, “Bilan de la coopération pour le développement: cas de la République du Bénin, novembre 2006
- International Economics, Vol. 3, pp. 337-349.
- LAWIN.K.G**” Analyse des déterminants de l'endettement extérieure public des pays à faibles revenus: Some Recent Evidence”, *Kyklos*38 (2), pp 216-232.
- LevyV. (1988)** “Aid and Growth in sub-Saharan Africa: The Recent Experience,”
- Mosley. P, Hudson. J and S. Horrell (1987)** ‘Aid, the Public Sector and the Market in Less Of Development Studies, vol37, pp 66-92
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques (2006)** : Le rôle de l'APD, document de référence du CAD, p 20-23
- Papanek, G.F. (1973)** Aid, Foreign Private Investment, Savings, and Growth in Less
- Performance Working Paper**, n°677, London School of Economics.
- Pierre Jacquet et Olivier chamoiz** « infrastructure, croissance et pauvreté »
- Policy Research Working Paper**, WPS1937, 06-98, World Bank.
- Radelet S. (2004)**, “Aid Effectiveness and the Millennium Development Goals,” Center for
- REMEZO M. (2011)** : Analyse de l'efficacité de l'Aide Publique au Développement dans les pays fragiles de l'Afrique subsaharienne : 1995 – 2009
- Review** 90, n°4 (September), pp 847-68.

**Roodman D. (2004).** “The Anarchy of Numbers: Aid, Development, and Cross-country

**Singh R.D. (1985).** “State Intervention, Foreign Economic Aid, Savings and Growth in

**Voidodas (1973),** ‘Exports, Foreign Capital Inflow and Economic Growth’, Journal of Vulnerability and Political Instability”, Paper present at the Annual Bank Conference on Development Economics on Towards Pro-poor Policies, Oslo, June

**ZACHARIE .A, CADTM, 2012** ‘Etude de cas : la dette du BENIN, symbole d’une transition démocratique avortée’

## ANNEXE1: PLAN MARSHALL

### ENCADRE 1 : Le plan Marshall (1947-1953)

A la fin de la seconde guerre mondiale, en 1945, les dirigeants du monde espéraient que l'Europe n'aurait pas besoin d'une aide extérieure importante, et que les principales économies (et en particulier, celle de la Grande-Bretagne et de la France) seraient en mesure de se reconstruire rapidement. Mais en 1947, la progression enregistrée était minime, et l'on craignait de plus en plus que le mécontentement en Europe risque d'encourager l'expansion du communisme ou du fascisme. Le secrétaire d'Etat américain Georges Marshall proposa, dans un discours prononcé à l'occasion de la remise des diplômes à l'université Harvard, le 5 juin 1947, une nouvelle stratégie de reconstruction dans laquelle les Etats-Unis assureraient des financements substantiels, mais à la condition que les nations européennes travaillent, pour la première fois, de concert à l'élaboration de plans de reconstruction rationnels. En dépit des objectifs soulevés par les membres isolationnistes du Congrès américain, le président Truman signa, en avril 1948, une loi sur le financement du programme, officiellement baptisé Programme de rétablissement européen. En juin 1952 (date à laquelle le programme pris officiellement fin), les Etats-Unis avaient fourni 13,3 milliards de dollars EU en assistance (montant équivalent à plus de 100 milliards de dollars EU actuels) à seize pays européens. Près de 90% des financements ont pris une forme de dons. Les principaux pays bénéficiaires en dollars EU ont été l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Pour la majorité des principaux Etats bénéficiaires, les financements ont été supérieurs à 1% de leur PIB. Vus dans une perspective américaine, les engagements étaient substantiels et représentaient 1,5% du PIB du pays. Le plan Marshall a été près de dix fois supérieures à l'aide publique actuellement au développement des Etats-Unis, qui atteignait, en 2004 0,16% du PIB.

On considère généralement que le plan Marshall a connu un succès considérable en contribuant à stimuler une croissance et un rétablissement rapides de l'Europe (encore que certains observateurs estiment que ce rétablissement était déjà en cours et serait survenu

sans le financement). Souvent considéré comme un modèle (Marshall recevra le prix Nobel de la paix en 1953), le plan Marshall se distingue par de nombreux aspects des programmes d'aide actuels. Fait essentiel, il était destiné à des pays qui jouissaient déjà de revenus relativement élevés, de populations actives hautement qualifiées et d'institutions financières et juridiques établies, ces caractéristiques faisant défaut dans la majorité des pays à faible revenu. Le plan Marshall visait à aider des pays relativement avancés à reconstruire leurs infrastructures et à retrouver les niveaux antérieurs de leur potentiel de production, tandis que les programmes d'aide actuels font face à une tâche beaucoup plus difficile, celle de favoriser la croissance et le développement dans des pays où (dans une large mesure) ces phénomènes ne se sont pas encore produits. Il reste que le plan Marshall et le succès qu'on lui attribue ont établi des fondements des programmes d'aide actuels.

**Source :** Economie du développement, 3ème édition, Bruxelles, De Boeck (2008), pp.603

## ANNEXES 2 : RESULTATS DU TEST D'ADF SUR LES SERIES

### 1-RESULTATS DU TEST D'ADF SUR LPIB :

#### -En niveau

Null Hypothesis: LPIB has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.087268	0.5310
Test critical values: 1% level	-4.309824	
5% level	-3.574244	
10% level	-3.221728	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

#### -En différence première

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.012963	0.0020
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

## 2. RESULTATS DU TEST D'ADF SUR LAPD

### -En niveau

Null Hypothesis: LAPD has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.738565	0.2297
Test critical values: 1% level	-4.309824	

5% level -3.574244

10% level -3.221728

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

### **-En différence première**

Null Hypothesis: D(LAPD) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

---

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.760072	0.0003
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

---

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

### **3. RESULTATS DU TEST D'ADF SUR LDEP :**

#### **En niveau**

Null Hypothesis: LDEP has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

---

	t-Statistic	Prob.*
--	-------------	--------

---



Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.222408	0.0999
Test critical values: 1% level	-4.309824	
5% level	-3.574244	
10% level	-3.221728	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

### En différence

Null Hypothesis: D(INV) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.431696	0.0000
Test critical values: 1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

### 5-Resultats du test D'ADF sur KH

En niveau

Null Hypothesis: KH has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.572748	0.0515
Test critical values: 1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

En différence première

Null Hypothesis: D(KH) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.069404	0.0017
Test critical values: 1% level	-4.323979	

5% level -3.580623

10% level -3.225334

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

### ANNEXE 3: RESULTATS DU TEST DE COINTEGRATION DE JOHANSEN

Date: 01/03/17 Time: 21:54

Sample (adjusted): 1987 2014

Included observations: 28 afteradjustments

Trend assumption: Linear deterministic trend

Series: LPIB LAPD LDEP INV KH

Lags interval (in first differences): 1 to 1

#### Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized	Trace	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.737580	83.53303	69.81889	0.0027
Atmost 1	0.541538	46.07439	47.85613	0.0728
Atmost 2	0.431445	24.23782	29.79707	0.1906
Atmost 3	0.257397	8.427410	15.49471	0.4209
Atmost 4	0.003380	0.094790	3.841466	0.7582

Trace test indicates 1 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

#### Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)

Hypothesized	Max-Eigen	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.737580	37.45864	33.87687	0.0179
Atmost 1	0.541538	21.83657	27.58434	0.2289
Atmost 2	0.431445	15.81041	21.13162	0.2361
Atmost 3	0.257397	8.332620	14.26460	0.3459
Atmost 4	0.003380	0.094790	3.841466	0.7582

Max-eigenvalue test indicates 1 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

#### ANNEXE 4: RESULTATS DES ESTIMATIONS DU MCE

##### Modèle MCE de long terme

Dependent Variable: LPIB

Method: Least Squares

Date: 01/03/17 Time: 22:05

Sample: 1985 2014

Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	25.77104	7.604279	3.389018	0.0023
LAPD	-0.913722	0.360351	-2.535642	0.0179
LDEP	-0.598662	0.226080	-2.648013	0.0138
INV	0.053474	0.024172	2.212194	0.0363
KH	0.030079	0.005530	5.438890	0.0000
R-squared	0.821365	Meandependent var	7.409197	
Adjusted R-squared	0.792783	S.D. dependent var	0.698409	
S.E. of regression	0.317924	Akaike info criterion	0.697001	
Sumsquaredresid	2.526886	Schwarz criterion	0.930534	
Log likelihood	-5.455012	Hannan-Quinn criter.	0.771710	
F-statistic	28.73746	Durbin-Watson stat	0.875370	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Estimation Command:

=====

LS LPIB C LAPD LDEP INV KH

Estimation Equation:

=====

$$LPIB = C(1) + C(2)*LAPD + C(3)*LDEP + C(4)*INV + C(5)*KH$$

Substituted Coefficients:

=====

$$LPIB = 25.7710428464 - 0.913721631307*LAPD - 0.598661810806*LDEP + 0.0534738561164*INV + 0.0300787628538*KH$$

**Modèle MCE de court terme**

Dependent Variable: D(LPIB)

Method: Least Squares

Date: 01/03/17 Time: 22:13

Sample (adjusted): 1986 2014

Included observations: 29 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	20.08663	6.785900	2.960054	0.0080
D(LAPD)	-0.234973	0.260098	-0.903404	0.3776
D(LDEP)	-0.142794	0.195065	-0.732034	0.4731
D(INV)	0.041342	0.015965	2.589460	0.0180
D(KH)	0.019207	0.011137	1.724626	0.1008
LPIB(-1)	-0.385837	0.144668	-2.667059	0.0152
LAPD(-1)	-0.882648	0.288213	-3.062485	0.0064
LDEP(-1)	-0.271780	0.213756	-1.271451	0.2189

INV(-1)	0.037919	0.024479	1.549005	0.1379
KH(-1)	0.015212	0.005462	2.784976	0.0118
R-squared	0.711510	Meandependent var	0.038142	
Adjusted R-squared	0.574857	S.D. dependent var	0.263156	
S.E. of regression	0.171585	Akaike info criterion	-0.420672	
Sumsquaredresid	0.559390	Schwarz criterion	0.050809	
Log likelihood	16.09975	Hannan-Quinn criter.	-0.273010	
F-statistic	5.206682	Durbin-Watson stat	2.538831	
Prob(F-statistic)	0.001225			

Estimation Command:

=====

LS D(LPIB) C D( LAPD) D( LDEP) D( INV) D( KH) LPIB(-1) LAPD(-1) LDEP(-1) INV(-1) KH(-1)

Estimation Equation:

=====

$D(LPIB) = C(1) + C(2)*D(LAPD) + C(3)*D(LDEP) + C(4)*D(INV) + C(5)*D(KH) + C(6)*LPIB(-1) + C(7)*LAPD(-1) + C(8)*LDEP(-1) + C(9)*INV(-1) + C(10)*KH(-1)$

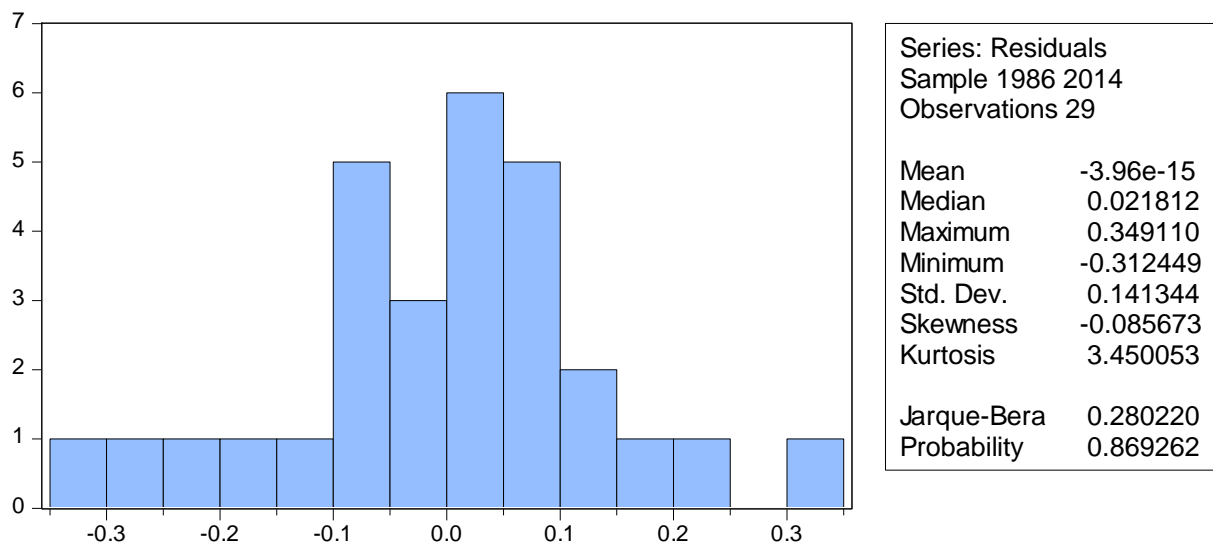
Substituted Coefficients:

=====

$$D(LPIB) = 20.0866303647 - 0.234973368116 * D(LAPD) - 0.142793850556 * D(LDEP) + 0.0413415875091 * D(INV) + 0.0192072768504 * D(KH) - 0.385837269604 * LPIB(-1) - 0.882648165341 * LAPD(-1) - 0.271779981899 * LDEP(-1) + 0.037918513688 * INV(-1) + 0.0152121409488 * KH(-1)$$

**ANNEXE 5 : RESULTATS DES TESTS DE VALIDATION DU MCE**

**1-RESULTATS DU TEST DE NORMALITE DE JARQUE-BERA SUR LES RESIDUS**



**2. RESULTATS DU TEST D'AUTOCORRELATION DES ERREURS DE BREUSCH-GODFREY**

**Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:**

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	1.936184	Prob. F(2,17)	0.1748
Obs*R-squared	5.380256	Prob. Chi-Square(2)	0.0679

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 01/03/17 Time: 22:18

Sample: 1986 2014

Included observations: 29

Presample missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-3.221034	6.694590	-0.481140	0.6366
D(LAPD)	-0.007381	0.248229	-0.029733	0.9766
D(LDEP)	-0.102093	0.193218	-0.528384	0.6041
D(INV)	0.006439	0.015641	0.411675	0.6857
D(KH)	0.003319	0.011825	0.280711	0.7823
LPIB(-1)	0.126054	0.153383	0.821827	0.4226
LAPD(-1)	0.133025	0.283740	0.468829	0.6451
LDEP(-1)	0.003969	0.204017	0.019452	0.9847
INV(-1)	3.44E-05	0.023546	0.001460	0.9989
KH(-1)	-0.004510	0.005696	-0.791733	0.4394
RESID(-1)	-0.531289	0.282761	-1.878936	0.0775
RESID(-2)	-0.398617	0.309381	-1.288436	0.2149
R-squared	0.185526	Meandependent var	-3.96E-15	
Adjusted R-squared	-0.341486	S.D. dependent var	0.141344	
S.E. of regression	0.163709	Akaike info criterion	-0.487954	

Sumsquaredresid	0.455608	Schwarz criterion	0.077823
Log likelihood	19.07534	Hannan-Quinn criter.	-0.310760
F-statistic	0.352034	Durbin-Watson stat	2.122681
Prob(F-statistic)	0.958570		

**3-RESULTATS DU TEST D'HOMOSCEDASTICITE DE: BREUSCH-PAGAN-GODFREY SUR LES RESIDUS**

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

F-statistic	2.173126	Prob. F(9,19)	0.0739
Obs*R-squared	14.70989	Prob. Chi-Square(9)	0.0992
Scaledexplained SS	7.735102	Prob. Chi-Square(9)	0.5610

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 01/05/17 Time: 17:30

Sample: 1986 2014

Included observations: 29

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.204312	1.035553	0.197297	0.8457
D(LAPD)	0.035347	0.039692	0.890536	0.3843

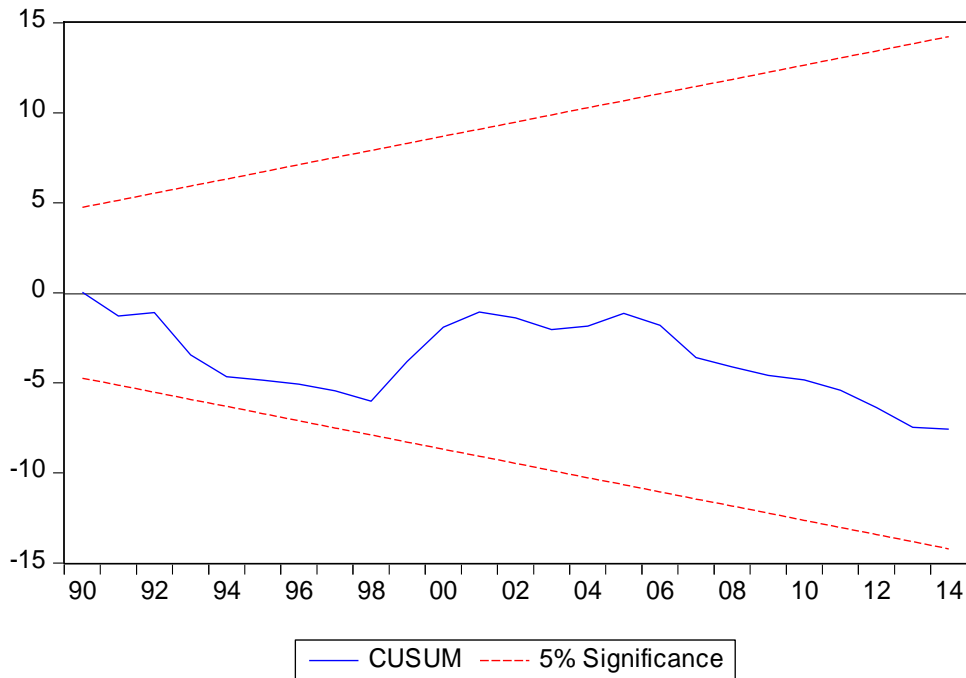
D(LDEP)	0.015242	0.029768	0.512021	0.6145
D(INV)	0.005487	0.002436	2.252167	0.0363
D(KH)	-0.003384	0.001700	-1.991211	0.0610
LPIB(-1)	-0.018502	0.022077	-0.838086	0.4124
LAPD(-1)	-0.008694	0.043982	-0.197676	0.8454
LDEP(-1)	0.009510	0.032620	0.291552	0.7738
INV(-1)	0.001734	0.003736	0.464213	0.6478
KH(-1)	0.000408	0.000834	0.489289	0.6302

---

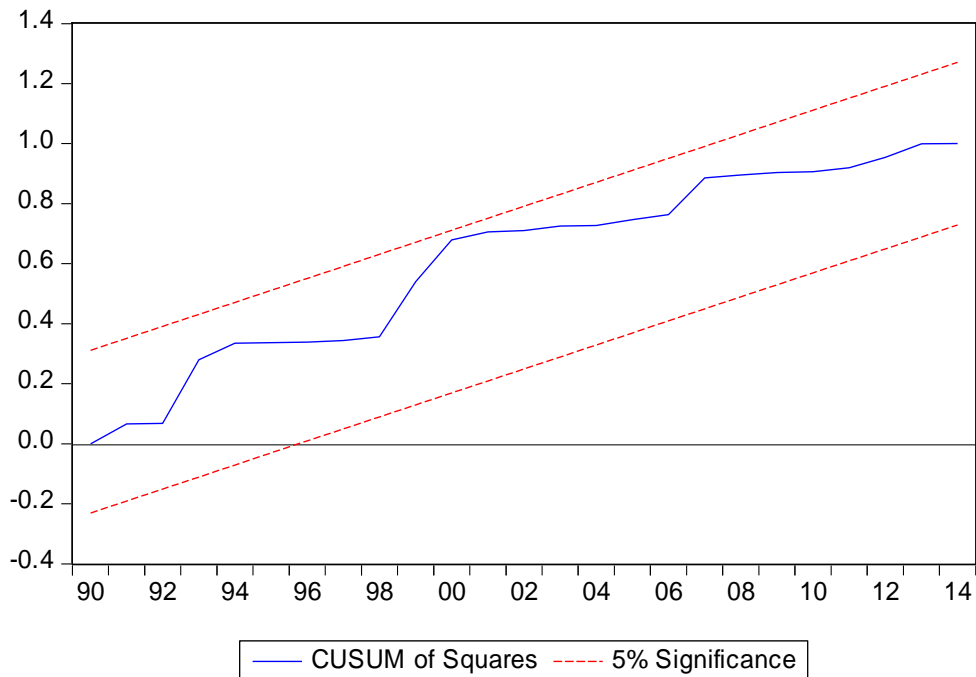
R-squared	0.507238	Meandependent var	0.019289
Adjusted R-squared	0.273824	S.D. dependent var	0.030727
S.E. of regression	0.026185	Akaike info criterion	-4.180496
Sumsquaredresid	0.013027	Schwarz criterion	-3.709014
Log likelihood	70.61718	Hannan-Quinn criter.	-4.032833
F-statistic	2.173126	Durbin-Watson stat	1.717824
Prob(F-statistic)	0.073938		

---

#### 4- RESULTATS DU TEST CUSUM DE STABILITE DES RESIDUS



#### CUSUM OF SQUARE



**Ramsey RESET Test**

**Equation: UNTITLED**

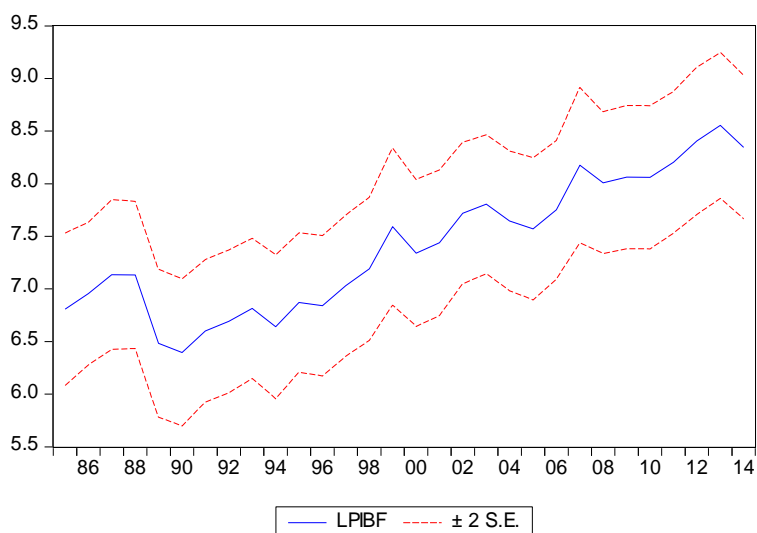
**Specification: LPIB LDEP LAPD KH INV C**

**Omitted Variables: Squares of fitted values**

	Value	df	Probability
<b>t-statistic</b>	<b>1.647170</b>	<b>24</b>	<b>0.1126</b>
<b>F-statistic</b>	<b>2.713168</b>	<b>(1, 24)</b>	<b>0.1126</b>
<b>Likelihood ratio</b>	<b>3.213084</b>	<b>1</b>	<b>0.0731</b>

**F-test summary:**

**5-FORECAST PREVISION**



Forecast: LPIBF	
Actual: LPIB	
Forecast sample: 1985 2014	
Included observations: 30	
Root Mean Squared Error	0.290223
Mean Absolute Error	0.238824
Mean Abs. Percent Error	3.335297
Theil Inequality Coefficient	0.019509
Bias Proportion	0.000000
Variance Proportion	0.049157
Covariance Proportion	0.950843

**ANNEXE 6 : Données utilisées**

années	pib	APD	DEP	kh	INV
1985	1354,636	274450000	406,44	63,7705498	8,74840337

---

1986	1384,047	301200000	360,3	61,8988991	12,8376894
1987	1363,286	252130000	374,56	62,2944298	13,3741655
1988	1409,709	283310000	349,08	61,2750702	15,0853504
1989	1369,474	492320000	341,96	60,7579613	12,4571097
1990	534,62	426250000	305,36	50,9382095	12,6215463
1991	574,16	415790000	327,37	57,7812614	12,955831
1992	591,14	437640000	317,84	60,9154892	13,4168075
1993	625,64	425850000	360,3	65,8818588	13,8825185
1994	638,28	364460000	768,35	66,1869812	16,2427833
1995	676,87	362450000	697,97	69,4381104	17,5648674
1996	706,14	374410000	705,65	71,8011627	16,340266
1997	746,63	324560000	824,81	75,3808212	17,2259606
1998	776,21	295910000	847,01	78,3169785	17,2787548
1999	2155,94	311000000	909,62	78,4035034	26,3691806
2000	2282,17	404180000	908,9	81,2021484	24,5517166
2001	2403,93	461140000	971,6	89,1018829	24,9249249
2002	2515,58	349300000	941,63	94,3789978	22,1324566
2003	2602,22	402930000	832,59	97,840889	22,847828
2004	2717,49	484240000	826,3	101,540909	20,8364732
2005	2764,1	416890000	919,4	98,5452271	19,7411003
2006	2873,04	467670000	519,76	98,7934189	18,5763695
2007	3045,09	508270000	299,73	97,7934189	22,3383432

2008	3194,1	643580000	450,3	110,033363	20,9260825
2009	3268,18	700250000	497,03	114,872589	21,7354977
2010	3337,36	717570000	592,66	116,28878	23,29529
2011	3436,24	665920000	613,62	118,607521	23,7958342
2012	3595,78	518550000	638,97	122,769531	21,402027
2013	3843,14	659190000	676,97	124,347908	28,0287041
2014	4094,54	596140000	860,27	125,561203	24,4328503

SOURCE : Banque Mondiale, BCEAO

## TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT .....	ii
DEDICACES .....	ii
Mes parents et amis .....	iv
Mohamed DO-REGO .....	iv
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	vi
LISTE DES TABLEAUX .....	viii
Tableau1 : Signes attendus des coefficients des variables .....	viii
Tableau 2 : Résultats du test de stationnarité.....	viii
Tableau 3 : Estimation du modèle à correction d'erreur.....	viii
LISTE DES GRAPHIQUES .....	ix
SOMMAIRE .....	x
RESUME.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : Cadres théorique de l'étude .....	3
SECTION 1 : Problématique, objectifs, hypothèses .....	3
0.1- PROBLEMATIQUE .....	3
0.2-Objectifs.....	5
0.3- Hypothèses .....	5
SECTION 2 : Historique et forme de l'aide publique au développement .....	5
1.1.1 -Origine de l'APD.....	5

1.1.2. Formes de l'APD .....	7
<b>SECTION 3 : Revue de littérature .....</b>	<b>11</b>
1.3.1- Clarification conceptuelle.....	11
1.3.2- Fondements théoriques.....	14
1.3.3- Fondements empiriques .....	17
<b>CHAPITRE 2 : Cadre méthodologique .....</b>	<b>21</b>
<b>SECTION 1 : Aide Publique au développement et croissance au Bénin : ANALYSE DESCRIPTIVE .....</b>	<b>21</b>
2.1.1- Evolution de l'Aide Publique au Développement au Bénin .....	21
2.1.1.1- Structure de l'APD .....	21
2.1.1.2- Evolution globale de l'aide publique au développement.....	22
2.1.2- Evolutions des variables sur la période d'étude.....	24
2.1.2.1- Evolutions du PIB réel (en milliards de FCFA).....	24
2.1.2.2- Evolution de l'APD nette reçue (en milliards d'USD) .....	25
2.1.2.3- Evolution de la DEP (en milliards de FCFA).....	26
2.1.2.4- Evolution du capital humain (KH) .....	27
2.1.2.5- Evolution du taux d'investissement .....	28
2.1.3- Résultats ou contribution de l'APD au Bénin .....	29
<b>SECTION 2 : Méthodologie de l'étude .....</b>	<b>32</b>
2.2.1- Présentation du modèle .....	32
2.2.2- Définition des variables d'étude .....	33
2.2.2.1- Variable dépendante .....	33
2.2.2.2- Variables explicatives .....	33

2.2.3-Résultats attendus .....	34
2.2.4- Technique d'estimations économétriques.....	34
2.2.4.1- Test de stationnarité .....	34
2.2.4.2- Validation du modèle .....	36
<b>CHAPITRE 3 : Présentation des résultats, analyse empiriques et SUGESTIONS .....</b>	<b>38</b>
<b>SECTION 1 : Présentation des résultats.....</b>	<b>38</b>
3-1-1- Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries .....	38
3-1-2-Présentation des résultats du test de cointégration de Johansen .....	38
3-1-3-Présentation des résultats du modèle à correction d'erreur .....	39
3.1.4- Qualité des estimations.....	39
<b>SECTION 2 : Validation du MCE, vérification des hypothèses et SUGESTIONS .....</b>	<b>41</b>
3.2.1-Validation du modèle MCE .....	41
3.2.1.1-Test de normalité des erreurs.....	41
3.2.1.2- Test d'hétéroscédasticité des erreurs.....	41
3.2.1.3- Test d'autocorrélation des erreurs.....	41
3.2.2-Vérification des hypothèses.....	41
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>44</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>ix</b>
<b>Annexe1: plan Marshall .....</b>	<b>xii</b>
<b>ANNEXES 2 : Résultats du test D'ADF sur les séries .....</b>	<b>xiii</b>
<b>1-Résultats du test D'ADF sur LPIB : .....</b>	<b>xiii</b>
<b>2. Résultats du test D'ADF sur LAPD .....</b>	<b>xiv</b>

---

<b>3. Résultats du test D'ADF sur LDEP : .....</b>	<b>xv</b>
<b>Annexe 3: Résultats du test de cointégration de Johansen.....</b>	<b>xix</b>
<b>Annexe 4 : Résultats des estimations du MCE .....</b>	<b>xx</b>
<b>Annexe 5 : Résultats des tests de validation du MCE.....</b>	<b>xxiv</b>
<b>1-Résultats du test de normalité de Jarque-Bera sur les résidus .....</b>	<b>xxiv</b>
<b>2. Résultats du test d'autocorrélation des erreurs de Breusch-Godfrey .....</b>	<b>xxiv</b>
<b>3-Résultats du test d'homoscédasticité de: Breusch-Pagan-Godfrey sur les résidus .....</b>	<b>xxvi</b>
<b>4- Résultats du test CUSUM de stabilité des résidus.....</b>	<b>xxviii</b>
<b>5-Forecast prévision.....</b>	<b>xxix</b>

